IMT Nuremberg Archives

H – 5000

International Court of Justice

RF 301 F 674

H-5000

H5000 – 0003

ACTE D'ACCUSATION DRESSE CONTRE LES ALLEMANDS COUPABLES DE CRIMES COMMIS EN VIOLATION DES CONVENTIONS INTERNATIONALES CONTRE DES MILITAIRES ET DES CIVILS

-:-:-:-:-:-:-

III 1

104 RAPPORT DU MINISTERE DES PRISONNIERS & DEPORTES SUR LA DEPORTATION ET LES MAUVAIS TRAITEMENTS.

-:-:-:-:-

But poursuivi : anéantir toute opposition en France

Extermination : élites intellectuelles, chefs de partis politiques et d'organisations ouvrières, juifs, etc....

Arrestations, massacres et tortures opérés par SS, Gestapo, Feldgendarmerie, Wehrmacht.

Feldgendarmerie (Ille & Vilaine, Côtes du Nord)
Wehrmacht (Vercors)

Arrestations individuelles et collectives :

Collectives : rafles dans le métro - à Figeac, Clermont-Ferrand, Faculté de Strasbourg.
Prétexte : Ordre politique
Ordre racial

Instruction : Tortures - absence de défense

Jugement : sommaire

Régime de détention : encombrement des prisons.

Déportation : Transports : 3 en 1940 - 326 en 1944
Conditions du transport : décès
Effectif des déportés : (politiques : 100.000 min.
(israélites : 100.000 -

Exécutions : individuelles - collectives - massacres
(otages) (en Bretagne et dans les prisons au moment de la défaite).

Conditions des camps et des prisons en Allemagne - sous-alimentation, hygiène, dégradation morale, tortures, exécutions, travaux, etc, etc...

Evacuation des camps -
Rapatriés : (12% de politiques
(1,5% de raciaux

H5000 – 0004

H5000 - 0005

INTERNES - DEPORTES POLITIQUES & RACIAUX

-:-:-:-:-:-:-

CHAPITRE I.-

VIOLATION DU DROIT DES GENS EN FRANCE

-:-:-:-:-:-:-

H5000 - 0006

I. - LA DEPORTATION

Les arrestations, les déportations, les tortures dont les Allemands se sont rendus coupables vis-à-vis des Français au cours des quatres années d'occupation ont été le fait d'une volonté déterminée à anéantir toute opposition en France, à supprimer, par des exécutions ou à plus longue échéance par la déportation, tout Français suspect d'amoindrir le potentiel de guerre allemand, " de porter atteinte à l'efficacité de l'armée allemande " - (chef d'accusation retrouvé sur les registres de plusieurs prisons allemandes : ex : SONNENBURG) - même à utiliser les forces vives françaises pour augmenter ce potentiel de guerre.

A cette volonté de réduire un ennemi, s'est ajouté un but plus lointain d'extermination de certaines catégories : élites intellectuelles, chefs de partis politiques et d'organisations ouvrières, membres du parti communiste, juifs, ainsi qu'en témoignent les destructions massives, rationnellement opérées dans les camps de concentration, qu'il s'agisse de déportés politiques dans les chambres à gaz de MAUTHAUSEN, ou de juifs dans les fours crématoires d'AUSCHWITZ.

Les Allemands ont violé systématiquement les articles 46 & 50 de la convention de LA HAYE de 1907. On ne peut leur reprocher d'avoir agi de même en ce qui concerne la Convention de TOKIO : celle-ci n'ayant pas été ratifiée par les Puissances ayant pris part à la Conférence, est restée à l'état de projet et n'a pas la valeur d'un acte international. Il n'en reste pas moins qu'ils ont délibérëmment foulé au pied les

principes énoncés dans l'article 19 au sujet du traitement des otages et de l'interdiction des déportations, principe qui avait été admis par les représentants des Puissances Conférentes.

Les mesures qui ont été prises par les Autorités Allemandes ont été si générales qu'il est permis, en l'absence de texte probant, de les attribuer à une volonté dirigeante : c'est ainsi qu'aux arrestations encore épisodiques de 1940, qui pourraient être attribuées à une attitude de défense, succèdent les arrestations massives et les déportations organisées des années 1941 à 1944 ; elles ne peuvent procéder que d'une volonté d'extermination. On hésite à choisir des exemples tant les procédés sont identiques, de la Rue des Saussaies au Fort de MONTLUC à LYON, de la prison de RENNES au fort QUEULEU de METZ, des BEAUMETTES à CLERMONT-FERRAND, de CAEN au Fort du HA.

LES ARRESTATIONS -

A partir de 1940, les arrestations ont commencé à être opérées dans toutes les villes de la zone occupée. Nous insistons sur le fait que les responsables des arrestations, des tortures, des massacres, appartiennent à tous les représentants de la force répressive allemande en France. Ce ne sont pas seulement les S.S. et la Gestapo qu'il faut incriminer , mais, en Bretagne, la Feldgendarmerie Wehrmacht (doc. Ille et Vilaine, Côtes du Nord), dans le Vercors, la Wehrmacht et des éléments autrichiens.

H5000 - 0007

Le coupable n'est pas tel individu ou telle unité, comme la division " Das Reich ", mais bien la volonté dirigeante qui insufla à tous ceux qui se trouvaient sous son obédience, quelle que soit la couleur de leur uniforme et leur rang dans la hiérarchie, la volonté de torturer et d'anéantir.

Les premières arrestations peuvent être qualifiées de "préventives". Beaucoup de Français furent arrêtés, non pas pour ce qu'ils avaient fait, mais pour ce qu'ils étaient, leurs opinions représentant un chef d'accusation suffisant, sans qu'il soit prouvé qu'ils étaient passés aux actes.

Le synchronisme entre l'évolution des évènements politiques et le rythme des arrestations est évident : la suppression de la ligne de démarcation, la constitution des groupements de Résistance, la formation des maquis, conséquence du S.T.O., le débarquement en Afrique du Nord et en Normandie, se répercutent immédiatement dans le chiffre des arrestations dont la courbe maxima se dessine de Mai à Août 1944 (surtout dans la zone sud et particulièrement dans la Région de LYON). Nous répétons que ces arrestations ont été effectuées par les ressortissants de toutes les catégories du système répressif allemand : Gestapo, en uniforme ou en civil, S.D., gendarmerie, surtout à la ligne de démarcation, Wehrmacht S.S. Il ne sera pas fait mention dans cet exposé des arrestations opérées sur les ordres et par la police de VICHY, ni des arrestations opérées par la police Italienne. Ces arrestations ont été effectuées sous deux prétextes : d'ordre politique ou d'ordre racial.

H5000 - 0008

H5000 - 0009

A.- PRETEXTE D'ORDRE POLITIQUE -

Les arrestations ont été d'abord individuelles, opérées à toutes heures du jour et de la nuit, en toutes circonstances : arrestations de personnalités, ouvriers à l'usine, de professeurs à leur chaire, de femmes à leur foyer. Souvent, des membres de la famille ont été arrêtés en l'absence de la personne recherchée.

Puis, elles ont pris le caractère d'opérations collectives. A Paris, à la suite d'un attentat, le 18° arrondissement fut cerné par la Feldgendarmerie. Ses habitants, hommes, femmes, enfants, ne purent rentrer chez eux et passèrent la nuit où ils purent trouver abri ; une rafle fut effectuée dans l'arrondissement.

Des communautés ou des villages entiers ont été arrêtés. C'est ainsi que le 25 Novembre 1943, à CLERMONT - FERRAND, professeurs et étudiants de l'Université de STRASBOURG repliés à CLERMONT -FERRAND, furent arrêtés et enfermés dans la prison installée dans la Caserne du 92° d'Infanterie où ils devaient restés jusqu'au 11 Janvier 1944, date de leur transfert à COMPIEGNE. Ainsi furent opérées les arrestations de dix-huit habitants de SAINT POL DE LEON, soupçonnés de Résistance en Juillet 1944, d'une cinquantaine d'habitants de LOCMINE le 3 Juillet 1944, de tous les hommes du village de MOUSSEY en Septembre 1944.

On ne peut énumérer les villes et les villages où, sous prétexte de complot ou d'attentat, des familles entières furent frappées. Puis

les allemands procédèrent par rafles quand le S.T.O. ne leur fournit plus une main d'oeuvre suffisante : rafle de GRENOBLE le 24 Décembre 1943, rafle de CLUNY en Mars 1944, rafle de FIGEAC en Mai 1944. La plupart des Français ainsi " raflés " furent en réalité déportés, non pas pour travailler en Allemagne, mais pour être internés dans des Camps de Concentration.

Ces rafles n'avaient pas de prétextes juridiques valables et ne se présentaient même pas comme une sanction. Elles étaient purement arbitraires. Des arrestations furent effectuées par mesure de précaution dans les sphères administratives, financières ou militaires Françaises, lorsque les Allemands soupçonnaient certains éléments de n'être guère favorables à leur régime. La catégorie des Internés d'Honneur fut ainsi constituée par des Préfets, Officiers, Inspecteurs des Finances, dans la mesure où aucune accusation précise de Résistance ne fut formulée contre eux et où leurs possibilités d'action, plus que leur activité réelle, furent mises en cause.

B.- PRETEXTE D'ORDRE RACIAL -

L'autre grand prétexte d'inculpation fut le prétexte racial. Les arrestations des Juifs furent opérées de la même manière que celles des Déportés Politiques : elles furent individuelles et eurent lieu au cours de vérification d'identité, de perquisitions et se produisirent aussi sous forme de grands rafles périodiques. Certains policiers Allemands étaient spécialement chargés de repérer les Juifs d'après leur physionomie ; on appela leur groupe la " Brigade Physionomiste ". La vérification

H5000 - 0010

s'opérait parfois publiquement, en ce qui concernait les hommes (déshabillage à la gare de NICE sous menace de revolver).

Les Parisiens se souviennent de ces rafles par quartiers, des grands cars de Police qui amenaient pêle-mêle vieillards, femmes, enfants, pour les entasser au Vélodrome d'Hiver dans d'atroces conditions d'hygiène avant de les amener à DRANCY où les attendait la déportation. La rafle du mois d'Août 1941 est restée tristement célèbre : toutes les issues du métro du 11 e arrondissement furent bouchées et tous les juifs de cet arrondissement arrêtés et incarcérés. Celle de Décembre 1941 frappa surtout les milieux intellectuels. Puis ce furent les rafles de Juillet 1942.

Toutes les villes de la zone Sud, surtout LYON, GRENOBLE, CANNES et NICE où s'étaient réfugiés de nombreux juifs connurent ces rafles après l'occupation de la France entière.

Les Allemands recherchaient tous les enfants de Juifs qui avaient trouvé refuge chez des particuliers ou des collectivités. Ils procédèrent, en Mai 1944, à l'arrestation des enfants de la colonie d'EYZIEUX, et à l'arrestation des enfants réfugiés dans les colonies de l'U.G.I.F. en Juin et Juillet 1944.

L' INSTRUCTION

La plupart des arrestations s'opérèrent suivant les mêmes rites : brutalités exercées parfois au lieu même de l'arrestation, puis, la

H5000 - 0011

victime emmenée dans un des locaux occupés par le Gestapo, tel le père RIQUET conduit rue des Saussaies le 28 Janvier 1944, où il rencontra des dirigeants de l'organisation belge " LA COMETE ", torturés toute la nuit, le Docteur RENET, maltraité avenue Henri-Martin, les patriotes de SAINT POL DE LEON torturés à la prison de PONTANIOU (Doc. Finistère, Docteur PLOURIN), ceux de GRENOBLE à l'Hôtel Suisse et Bordeaux, ceux d'ANNECY à l'Ecole Saint-François, ceux de NICE à l'Hôtel Imperator (Doc. Alpes Maritimes), ceux de TOULOUSE à la Villa Maignan (Doc. Sud et Sud-ouest, rapport J.B.). Nous précisons qu'il s'agit là de sévices précédent souvent tout interrogatoire et toute incarcération. C'est la " question " préalable . Le supplice de la baignoire (cf. Professeur PRENANT), la pendaison par les bras (dos. Neu. M.D.) accompagnent les interrogatoires proprement dits, pour lesquels on emploie les supplices à la fois physiques et moraux : menaces contre les proches fausses nouvelles données (Dos.M.P.) Les tortionnaires de la région Lilloise se sont rendus célèbres dans toutes les prisons : ARRAS, BETHUNE, LILLE, VALENCIENNES, etc... Ils venaient de toutes les régions d'Allemagne. Ils pratiquaient, comme à la prison de RENNES (Doc. Bretagne, rapport J.B.) , où au Fort QUEULEU (Doc. Moselle), l'immersion dans l'eau glacée, l'asphyxie, la torsion des membres et des supplices plus raffinés, tels que le fameux casque en fer avec vis de serrage utilisé surtout à CLERMONT-FERRAND (photographie exposée au Grand Palais - Crimes Hitlériens) et les courants électriques entraînant la contraction des muscles.

H5000 - 0012

Au Fort QUEULEU, à METZ, un détenu fut contraint de rester debout, au garde à vous, yeux bandés et mains liées de 7 heures à 21 heures. Il fut conduit dans un local où cent détenus restèrent, comme lui-même, yeux bandés et mains liées, tout le jour. Ils devaient garder les mains liées pour manger et la nuit pour dormir. Les interrogatoires s'illustraient de scènes d'horreur renouvelées au camp de WOIPPY, sous forme de séances de gymnastique punitive.

Les femmes, tout comme les hommes, furent torturées, moururent des suites de tortures, à FRESNES, à MONTLUC, à RENNES. Les tortures furent telles que dans les différents hôpitaux de la Région Parisienne étaient amenés des suppliciés qui mouraient avant même d'avoir repris connaissance (Dos. Hôpital de la Pitié).

Les Allemands ont fait du mot " torture ", un des plus courant du vocabulaire moderne.

Pas d'avocat pour assister le prévenu au cours de ses interrogatoires. Les prévenus qui ont avoués, ou n'ont pas avoué, sont incarcérés dans des prisons entièrement prises en charge par les Autorités Allemandes, telles que FRESNES, classée dans la nomenclature allemande comme prison militaire, COMPIEGNE, ROMAINVILLE, MONTLUC, à partir de 1942, ou dans les prisons occupées en partie par l'administration française, telles que les HAUTS CLOS de TROYES, CHARLES III à NANCY, etc....

Dans ce cas, il a été très difficile de retrouver les archives ou les traces des détenus car les Allemands ont empêché

H5000 - 0013

toute immixion dans la partie de la prison sous leur obédience. L'arbitraire de ces incarcérations est rendu manifeste par l'étude du registre d'incarcération allemand de ROMAINVILLE, qui porte, dans la dernière semaine, non pas la condamnation, car la plupart des incarcérés sont encore des prévenus, mais la catégorie de peine prévue pour l'accusé sans qu'il ait été jugé.

Une des mentions que l'on retrouve le plus souvent est la suivante : " SICHERHEIT " (détention de sécurité). D'autres mentions sont absolument sybillines : " LUNA ", " JERSY ". La fameuse mention " N.N." (nacht und nebel) indique pour ceux auxquels elle est appliquée une des formes les plus sévères des conditions de déportation qui causera la mort de nombreuses femmes à RAVENSBRUCK ou MAUTHAUSEN, de milliers d'hommes dans les camps les plus divers ; elle se trouve déjà sur les registres de ROMAINVILLE appliquée à priori, avant tout jugement. Le " N.N." promis à la nuit et au brouillard, c'est-à-dire à l'absence de tout colis, de toute nouvelle, de tout contact avec le monde extérieur, est un condamné à mort implicite, bien que par un illogisme qui ne saurait étonner, de nombreux déportés " N.N.", hommes et femmes scient rentrés en France après avoir subi un régime sensiblement peu différent de celui de leurs Camarades. On peut attribuer le choix de cette poétique mention pour désigner le plus terrible des sorts, au romantisme germanique dont WAGNER, qui a si fortement inspiré la mystique nationale socialiste, est l'expression la plus populaire.

Certains prévenus étaient extraits des prisons pour les jugements ou parodies de jugements, sans l'assistance d'un avocat

H5000 - 0014

ou avec celle d'un avocat allemand ou d'avocat français toléré par les Allemands et dont le pouvoir était très limité.

Les procès se déroulaient devant des Cours Martiales, devant des Tribunaux Militaires, parfois, avec le respect des formes extérieures de la Justice (procès du Musée de l'Homme). Nous n'insisterons pas sur les procès, car la majorité des victimes des arrestations fut déportée en qualité de " prévenus". Lorsque le jugement était prononcé, le condamné réintégrait la prison en attente de la déportation ou de l'exécution ; ainsi le groupe de Raymond BURGARD et de Paul PETIT, condamnés à mort, devaient être exécutés en 1943 à la prison de COLOGNE (Doc. COLOGNE) . Parmi les condamnés du Musée de l'Homme plusieurs furent exécutés, tandis que les femmes , condamnées à mort, puis graciées, devaient être déportées. Le Lieutenant de Vaisseau d'Estienne d'ORVES, condamné à mort le 26 Mai 1941 à l'issue d'un procès qui dura onze jours, vit son recours en grâce rejeté par STULPNAGEL, qui confirma la peine de mort prononcée par le Tribunal , mais des Officiers et une femme étant condamnés à mort, c'est jusqu'à HITLER que devait remonter le recours en grâce. Il le rejeta (Doc. M.P.). Ainsi, von KEITEL rejètera les recours en grâce des exécutés de COLOGNE (Dos. COLOGNE). La volonté d'extermination est manifeste à tous les échelons de la hiérarchie nazie, quelles que soient les parodies de jugement.

Un rescapé du massacre de SIGNES, le 18 Juillet 1944, a témoigné (Dos . SIGNES , Direction Générale de la Sécurité Nationale, N°990/10) que le 18 Juillet 1944 un camion de détenus extraits de la prison des BEAUMETTES fut amené dans une clairière où se trouvait une

H5000 – 0015

sorte de Conseil de Guerre formé de deux officiers en uniforme et d'un Officier en civil. L'interprête a posé la question suivante :. " Avez-vous quelque chô e à dire ? " Tous les détenus ont été dirigés, à tour de rôle, menottes aux mains, devant le pseudo Tribunal, puis un des officiers a prononcé la sentence en allemand, traduite ensuite par l'interprête en ces termes :

- " Vous êtes tous condamnés à mort " -

Les condamnés s'écrièrent que les Officiers allemands ayant procédé aux interrogatoires antérieurs leur avaient donné leur parolde d'honneur qu' ils seraient simplement déportés : l'Officier allemand leur répondit alors par la voix de l'interprête :

- " Il ne s'agit pas de parole d'honneur. Vous êtes des terroristes. Vous serez fusillés." -

Il ne peut être question de procès au sens juridique du terme dans la plupart des cas où la condamnation à mort fut appliquée : aucune des garanties accordées à l'accusé n'a été respectée et, le plus souvent, nul aveu, nulle preuve, n'arrêtèrent la décision qui découla simplement du fait de l'arrestation et de l'atmosphère du moment.

Pour les Juifs, il n'est pas question de jugement ; le fait même d'être Juif implique la condamnation. Aussi, d'une manière générale, les Juifs sont-ils internés directement à PITHIVIERS, à BEAUNE la ROLANDE et à COMPIEGNE, où l'insuffisance de nourriture, de chauffage et des conditions d'hygiène, les acheminaient à la mort, enfin à DRANCY, grand carrefour de la déportation, où; à partir de Juillet 1943, les deux chefs qui prirent en charge le camp : BRUNNER et BRUCKLER, se distinguèrent

H5000 - 0016

par leur brutalité. Certains internés de ce camp étaient répartis dans des Kommandos à la gare d'Austerlitz à PARIS, aux entrepôts de la Maison Juive Lévitan et rue de Bassano à PARIS, où l'essentiel de leur travail consistait à mettre en caisses et à trier, pour les expédier en Allemagne, les biens pillés chez les commerçants et les familles israélites ainsi que les biens pillés chez les détenus politiques.

Il convient de remarquer que le Vice-Président de la Croix Rouge Allemande, le Colonel Von BERG, avait habillé et meublé toute sa famille avec les objets volés dans les entrepôts de Lévitan. PLusieurs personnalités allemandes rendaient des visites à ces entrepôts et y faisaient leur choix (Doc. Aus. M.D).

De toutes les villes de France, de tous les villages, arrivaient des convois de familles entières juives, internées dans le camp de DRANCY, qui pouvaient être considérées comme réserve d'otages à fusiller en représailles des attentats contre l'Armée d'Occupation (Doc. Aus. M.D.)

LA DETENTION -

Dans les cellules de FRESNES, de LOOS, du Fort du HA, des BEAUMETTES, des prisonniers connaissaient la faim, le froid, les tortures morales dont témoignent les inscriptions relevées sur les murs des cellules de FRESNES, du PRE-PIGEON à ANGERS, de la prison installée dans la caserne du 92° R.I. à CLERMONT-FERRAND.

H5000 - 0017

La personnalité du Commandt Allemand local influait sur les modalités d'application du régime prévu. C'est ainsi que le régime de la prison de LOOS, prison pour toute la région du Nord, dépendant de la Kommandantur de BRUXELLES, fut aggravé à partir de Juin 1943 et au début de 1944 à l'arrivée du Major KUHN.

Certains directeurs de prisons ont essayé de tenir les Autorités compétentes au courant de la situation desastreuse des détenus, ainsi qu'en témoigne la lettre adressée par le Directeur de la Prison de Metz au Président de la Police et aux Autorités supérieures de la ville. Le 24 Septembre 1941, il signale la décrépitude des cellules, la vermine, l'absence de linge (Doc. Metz M.D.) Le 24 Juin 1942, il proteste contre l'encombrement de la prison, qui renferme 200 détenus alors qu'elle est prévue pour 60. Rien n'est prévu en cas d'alerte, le personnel étant insuffisant pour assurer le transfert des détenus dans les abris. Toutes ces réclamations semblent être restées sans réponse.

LE TRANSPORT -

A partir du moment où les arrestations en France s'intensifient, la déportation doit être organisée rationnellement dans des buts immédiats, définis :

1° - Vider les Prisons de FRANCE ;

Il pouvait être dangereux pour les Allemands de concentrer en territoire ennemi une trop grosse masse d'opposants. D'autre part, il était difficile d'exécuter en masse ces opposants tant que les Allemands

H5000 - 0018

prétendaient se montrer corrects vis-à-vis de la population Française. C'est seulement à partir de 1944 qu'ils osèrent procéder aux destructions systématiques sans même parodie de jugement.

2° - Soustraire aux investigations de l'opinion publique ceux qu'ils étaient décidés à faire disparaître.

3° - Augmenter la main d'oeuvre en Allemagne :

La courbe des convois de déportation est, à cet égard, significative (nous ne pensons pas pouvoir fournir un état complet des convois, mais un nombre suffisant pour en indiquer la gradation, compte non tenu, des convois partis directement d' Alsace et de Lorraine).

1940 . . . . . 3 convois
1941 . . . . . 19 "
1942 . . . . . 104 "
1943 . . . . . 257 "
1944 . . . . . 326 " (du 1° Janvier 1944 au 25 Août 1944, soit une moyenne de 10 Convois par semaine - pièce jointe).

L'organisation du convoi elle-même était une première sélection, éliminant les éléments faibles et inaptes au travail. La plaque tournante de la déportation a été le camp de COMPIEGNE où furent immatriculés plus de 50.000 détenus, d'où partirent au minimum 78 convois en 1943, 95 en 1944.

Le type du convoi est le suivant :

Les grands convois partis de COMPIEGNE rassemblèrent un minimum de

H5000 - 0019

1500 déportés et un maximum de 2500, entassé dans des wagons à bestiaux, à raison de 80 à 120 hommes par wagon. La plupart du temps ils n'ont, comme vivre, que le colis de la Croix Rouge distribué au départ. Le voyage dure un minimum de trois jours dans des conditions terribles : entassement, promiscuité, soif, asphyxie.

Les conditions des convois de femmes partis de ROMAINVILLE vers RAVENSBRUCK sont à peu près identiques. Le voyage est long, coupé d'arrêts, aux gares les gardiens S.S. du convoi laissent très rarement les détenus obtenir de l'eau. Un convoi se fit dans des conditions moins défavorables : celui du 15 Août parti de FRESNES il fut ravitaillé par la Croix Rouge, en particulier à NANCY. On sait que sur l'intervention du Consul de SUEDE les déportés de ce convoi devaient être libérés. Au cours de tous les arrêts, diverses personnalités de la Croix Rouge Française essayèrent d'arrêter l'acheminement du convoi, mais sans succès.

D'une manière générale : absence totale d'hygiène : une tinette au milieu du wagon. Les conditions même du voyage étaient pratiquement insupportables pour des individus d'une résistance moyenne. Il est peu de convois où l'on ne compte des morts par asphyxie, des déportés devenus fous. Les déportés partis de COMPIEGNE le 17 Septembre 1943 pour BUCHENWALD, voyagèrent complètement nus parce qu'il y avait eu des évasions. Dans un des wagons, 80 hommes périrent sur 130. Des convois eurent lieu dans les mêmes conditions en plein hiver : Décembre 1943, Février 1944.

Certains convois sont restés tragiquement célèbres. Ainsi, celui du mois de Juin 1944, qui passa en gare de SARREBOURG le 4 Juin. Ce jour-là

H5000 - 0020

H5000 - 0021

sur l'ordre du Commandant Militaire de la gare des employés Français durent aller ravitailler un train contenant des détenus politiques. Dans chaque wagon, fermé avec du fil de fer barbelé, se tenaient 80 à 100 détenus. Dans huit wagons on comptait 484 morts ; le témoin affirme avoir vu sur chaque wagon le nombre des morts marqué à la craie : 127 pour l'un, 50 sur un autre, etc... Ils avaient été sortis à chaque arrêt, empilés les uns sur les autres dans les wagons de queue, et couverts de chlorure de chaux. Au dire du témoin, l'odeur était telle que l'officier allemand de la gare fit venir le médecin chef de l'hôpital de SARREBOURG. Celui-ci affirma que même s'il y avait danger d'épidémie, il ne pouvait rien faire en présence de la Gestapo . Cet officier allemand aurait été envoyé quelques jours plus tard au rapport à METZ et à BERLIN pour répondre de l'accusation de " francophilie " (témoignage MANGIN, recueilli par le Lieutenant CHRIST).

Nous citerons encore le convoi du 2 Juillet 1944 parti de COMPIEGNE. La chaleur était horrible, l'entassement tel qu'au bout d'un jour de voyage des scènes de folie se produisirent et des rixes eurent lieu entre les détenus. Nous possédons la liste nominative des 1800 déportés partis dans ce convoi. Nous possédons également la liste des immatriculations à l'arrivée au camp de DACHAU : il y a plus de 600 manquants. Par divers témoignages, l'on sait que les morts furent placés dans les wagons de queue, que des blessés graves furent jetés pêle-mêle parmi les morts, et qu'à l'arrivée à DACHAU, ces wagons funèbres furent directement acheminés sur le four crématoire.

Il ne s'agit pas " d'accident ", de conditions " particulièrement pénibles de voyage ". Les conditions furent analogues pour tous les convois; qu'il s'agisse de gros départs des Centres de rassemblement, ou de déportation directe, comme le convoi parti de RENNES fin Juillet - début août 194., comme le fameux train fantôme parti le 31 Juillet 1944 du fort du HA et dont on retrouve la trace dans les principales gares du Sud, du Sud-Est et de l'Est de la France.

Un des moyens employés pour empêcher les évasions ou en représailles de celles-ci, fut de faire déshabiller complètement les détenus, cette sanction avait aussi pour but la dégradation morale de l'individu. Les témoignages les plus autorisés et les plus modérés rapportent que cet entassement d'hommes nus ayant à peine la place de respirer était une vision d'horreur (Doc. Buc. M.D.).

Le 16 Janvier 1944 des déportés partirent en colonne du camp de COMPIEGNE vers la gare, escortés par des hommes de la Wehrmacht qui, à la gare, furent remplacés par des S.S. Ceux-ci entassèrent à coups de crosses et de baïonnettes 100 hommes par wagon ; ils ne pouvaient s'asseoir ni s'accroupir dans ces wagons fermés, sans air, souillés et pestilentiels. De nombreuses évasions s'effectuèrent tant que le train n'eut pas quitté la France. Lorsque l'alerte était donnée, le train stoppait, les S.S. éclairés par de puissants projecteurs placés sur les tourelles de mitrailleuses à l'avant et à l'arrière des wagons, partaient en chasse. Le dernier wagon recevait pêle-mêle les morts et les blessés qui, à l'arrivée à BUCHENWALD, furent achevés et envoyés au crématoire avec les morts (Doc. Buchenwald M.D.)

H5000 - 0022

H5000 - 0023

En cas d'évasion dans un wagon, cinq déportés étaient exécutés. C'est ainsi que furent enterrés près de MONTMORENCY cinq déportés du train du 15 Août 1944 et que cinq autres de ce même train furent exécutés à coup de pistolet par des gendarmes allemands et des officiers de la Wehrmacht à DOMPREMY (Marne) (Doc. Buc.M.D.) . Les routes des convois de déportation en France ont été ainsi jalonnées de tombes anonymes, préfigurant les fosses qui jalonneront en Allemagne les grandes routes d'évacuation.

Le but d'extermination est plus net encore lorsqu'il s'agit des convois partis de DRANCY. La promiscuité est aggravée du fait qu'il s'agit de familles entières, femmes, enfants, vieillards, entassés dans la même proportion que celle dont il a été parlé précédemment.

De la gare de BOBIGNY, partit le 19 Juin 1942, le premier convoi de femmes juives déportées au nombre de 70. Elles trouvèrent dans le wagon où on les fit entrer, un seau vide et un seau d'eau. Elles voyagèrent trois jours et trois nuits mourant de soif. A BRESLAU, elles supplièrent les infirmières de la Croix Rouge Allemande de leur donner un peu d'eau, mais en vain, (Doc.Aus.M.D.) Si l'on rapproche ce fait de l'attitude du Colonel Von BERG, vice-président de la Croix -Rouge , on voit que les Allemands, même sous le couvert d'un organisme dont ils avaient reconnu les lois, suivirent aveuglèment les directives des seuls chefs nazis.

Nous n'avons pas de témoignage direct des convois d'israëlites contenant de la chaux vive, mais nous savons que des déportés politiques se sont plaints d'avoir été transférés dans des wagons encore enduits de chaux,

parce qu'ils avaient précédemment servis à la déportation d'israëlites (Doc. Aus).

Les Allemands ont été soucieux de dissimuler le but qu'ils poursuivaient en effectuant ces déportations. Ainsi, le 15 Mai 1944 est parti de DRANCY un convoi de 900 israëlites auxquels on avait promis qu'ils allaient travailler à BORDEAUX pour l'organisation TODT. Nous savons par des libérés qu'ils manquèrent, sur la foi de cette promesse, plus d'une occasion de s'évader. En réalité, le convoi fut acheminé en deux tronçons ; nul ne sait ce que sont devenus les 600 déportés laissés à KAUNAS. Des 300 laissés à REVEL, 40 au plus sont revenus.

Les conditions mêmes des convois ont empiré à mesure que les déportations se faisaient plus nombreuses et que les Allemands n'avaient plus aucune apparence à sauvegarder.

L'effectif des déportés passés dans les wagons à bestiaux en route pour l'Allemagne est, compte non tenu des Alsaciens-Lorrains et des populations de l'Est raflées après Août 1944, de :

Chiffre des politiques : minimum de 100.000

Chiffre des Israëlites : minimum de 100.000

(Le chiffre des incarcérés dans les prisons et camps allemands est très supérieur, puisque nous ne faisons pas état dans ce chapitre des transferts, des prisonniers et des travailleurs arrêtés en Allemagne et internés dans des camps de concentration).

Au moment où les trains passaient la frontière, les déportés, qu'ils

H5000 - 0024

soient prévenus, condamnés à mort ou N.N. allaient devenir des outils à utiliser et à détruire.

Les apparences de la légalité furent conservées pour les déportés incarcérés dans les prisons allemandes : condamnés à temps, à certains condamnés à mort pour lesquels il avait été sursis à l'exécution. Mais pour les prévenus, pour les N.N. pour les condamnés à mort envoyés en camp de concentration, pour les Juifs destinés aux camps de Haute-Silésie, aucun recours n'exista, aucun appel à une juridiction existante.

-:-:-:-:-:-:-

H5000 - 0025

H5000 - 0026

II. - LES FAITS CONNEXES A LA DEPORTATION

EXECUTIONS & MASSACRES

L'arbitraire des arrestations et des déportations s'efface lorsqu'on aborde le chapitre des exécutions, tortures et massacres perpétrés par les Allemands. Une certaine gradation fut observée par eux au cours de ces quatre années.

Exécutions individuelles " légales " ou " pseudo-légales "

Exécutions collectives " légales " ou " pseudo-légales "

Exécution d'otages

Tortures et massacres individuels

Massacres collectifs allant jusqu'à l'extermination d'un village

Massacres de prévenus dans les prisons.

A.- EXECUTION " LEGALES " :

Les exécutions " légales " furent individuelles ou collectives. Nous les appelons " légales " lorsqu'elles étaient précédées d'un jugement , par exemple :

- les 221 fusillés exécutés à LOOS en 18 mois (Doc. Nord rapport O.J.)
- les 35 fusillés du 15 Avril 1942 à LOOS (d°)
- les fusillés du Musée de l'Homme
- les fusillés après jugement du Mont Valérien, de Grenoble, etc...

La plupart de ces exécutions étaient précédées de tortures qui entraînaient souvent la mort, avant même que le jugement ne soit exécuté

H5000 - 0027

(Rapport région lilloise, Doc. M.D.) C'est ainsi que le 26 Septembre 1941, quatre condamnés à mort sont trouvés pendus à LOOS, dans leur cellule. Ils auraient voulu se soustraire à l'exécution. Le prêtre venu pour les assister est témoin que l'un d'eux, encore vivant, a été exécuté.

A PARIS, les exécutions régulières avaient lieu au MONT VALERIEN dont les murs de la Chapelle sont parsemés d'inscriptions tracées par les condamnés dans l'heure qui leur était accordée avant leur exécution (Doc. Inscriptions Prisons). Elles avaient aussi lieu au stand de tir du Boulevard Victor (Doc.Seine), où furent retrouvées des traces de torturés, et même de façon plus clandestine, dans les bois de ROBINSON (Doc.Exécutions).

B.- EXECUTIONS D'OTAGES -

Les exécutions étaient individuelles ou collectives, telles les grandes exécutions à la suite d'attentats le 22 Octobre 1941, le 11 août 1942 et le 11 Octobre 1943 (photocopies du registre de Romainville) - pièce jointe - On s'aperçoit que les hommes ont été désignés presque au hasard, par ordre d'entrée. L'exécution du 2 Octobre 1943 fut perpétrés à la suite de l'assassinat de REITER sur l'ordre du Lieutenant Général OBERG, chef supérieur de la Police de la Région, qui en exposa ainsi les motifs : " En raison des attentats terroristes, cinquante terroristes, convaincus d'avoir participé à des attentats, ont été fusillés le 2 Octobre 1943 . "

Les victimes ont été désignées au hasard, sur la liste des détenus

H5000 - 0028

entrés à ROMAINVILLE en 1942, ainsi qu'en témoigne le registre.

Egalement sans jugement, 22 détenus du Fort du HA, tous écroués entre le 16 et le 30 Mai 1944, furent exécutés en Juin 1944 (Doc. Sud-Ouest, rapport J.B.)

Faut-il rappeler l'affaire des otages fusillés à CHATEAUBRIANT, à la suite de l'attentat de la Feldkommandantur, de NANTES. La décision de fusiller ces otages fut prise avant que l'enquête eut donné des résultats le 21 Octobre, vers la fin de la matinée, la nouvelle de l'assassinat à NANTES du Feldkommandant HOTZ arriva à CHATEAUBRIANT Le 22 Octobre, surlendemain de l'attenta, les journaux locaux annonçaient qu'à titre de sanction 50 otages seraient immédiatement fusillés. Effectivement, 48 otages , pris au camp de CHOISEL, ont été fusillés et les Allemands ont fait suivre leurs noms publiés dans la presse des qualifications suivantes :

- "Secrétaire de syndicat communiste, violence contre soldat allemand en faveur de l'ennemi ".

Cette exécution n'était pas la conséquence d'un procès ayant démontré la culpabilité des victimes ; ces hommes furent fusillés parce qu'ils avaient été arrêtés non pas parce qu'il était démontré qu'ils devaient être exécutés.

Ces massacres collectifs gardent encore une apparence de légalité ; les victimes sont choisies parmi les détenus. Les Allemands peuvent donc prétendre que ce sont des coupables ou des présumés coupables. Mais

H5000 - 0029

tout aussi longue est la liste des Crimes de Guerre qualifiés et des violations de toutes les règles de l'humanité perpétrées à travers toute la France par des éléments de l'Armée régulière (tyroliens et parachutistes autrichiens, dans le Vercors, SS. dans tous les départements de France, soldats de la Wehrmacht en Bretagne).

C.- TORTURES ET MASSACRES INDIVIDUELS & COLLECTIFS :

La Bretagne, sans être une région d'exception, est une des régions de France, qui compte le plus de suppliciés. A partir de 1944, la lutte était ouverte et avec elle, la longue série des charniers, car les Allemands n'essayaient plus de dissimuler les exécutions sous le masque de la procédure légale. Nous citerons, à titre d'illustration,

- les torturés de la MALAUNAY (Doc. Côtes du Nord-Char)
- les torturés de LOCMINE (Doc. Locminé)
- les suppliciés de la Maison BOUSCAT à BORDEAUX (Doc. Sud-Ouest Rapport J.B.)
- le drame de COLPO : le 22 Juillet 1944, au cours duquel 23 jeunes gens furent exécutés et laissés à découvert dans un bois (Doc. Bretagne - Crimes)
- A BUZET sur TARN, le 6 Juillet 1944, 11 personnes furent exécutées (Doc. Haute-Garonne, Buzet)
- Au même endroit, le 17 Août 1944, 54 personnes, dont une femme, furent abattues puis brûlées (Réf. Idem)
- Le 8 Juillet 1944, à PLUVIGNIER (Morbihan), 8 patriotes furent pris dans une ferme, furent attachés un à un au timon d'une

H5000 - 0030

voiture, frappés jusqu'à épuisement, jetés dans l'écurie, arrosés d'essence et brûlés vifs, tandis qu'un des Allemands joue de l'accordéon (Doc.Bretagne - Crimes).

- Nulle apparence de légalité ne peut couvrir l'exécution des 32 brûlés fusillés le 8 Juin 1944 à la Caserne du Colombier de RENNES, ni ceux du 8 Juillet 1944 à la Caserne du Polygône de GRENOBLE.
- le 10 Juin 1 944, il n'y avait pas eu de jugement lorsque la Gestapo et les S.S. ordonnèrent le massacre de 20 otages à SAINT FLOUR pour venger l'assassinat de leur chef GESSLER, tué par le Maquis de MURAT (Cantal).
- Pas de prétexte pour le massacre de 26 habitants de RUINES (Cantal) par une colonne motorisée de S.S. le 10Juin 1944.

On ne peut dénombrer tous les charniers :

- Charnier de PONLONG (Basses - Pyrénées) où l'on a retrouvé des cadavres suppliciés (Doc. Sud-Ouest Rapport J.B.)
- Charnier de BOUCONNE (Haute-Garonne) aux corps affreusement mutilés (Doc. Idem.)
- Patriotes de GABAUDET (Lot) brûlés (Doc. Idem).
- Charnier de LHERMITAGE-LORGES (Côtes du Nord) (Doc. Bretagne)
- Fosse de MORLAAS (Basses-Pyrénées) (Doc. Sud-Ouest Rapport J.B.)
- Fosse de BORDELONGUE (Haute-Garonne) (Doc. Idem.)

Au cours de l'été 1944, soit parce qu'ils n'avaient plus rien à perdre, soit pour frapper de terreur les populations, les

H5000 - 0031

Allemands mettent de l'ostentation dans leurs massacres. On peut évoquer :

- les pendus de NIMES, qui restèrent exposés plusieurs jours aux regards de la population en Juillet 1944.
- Les pendus de TULIE, choisis parmi des jeunes gens de 17 à 18 ans, d'une classe de lycée (Doc. Corrèze).
- Les pendus de NICE, Boulevard de la Victoire.

Des villages entiers ont été exterminés pour le simple motif qu'ils s'étaient trouvés sur le passage des troupes allemandes:

- A ASCQ (Nord) (Doc. Nord - Rapport O.J.) , le 1er Avril 1944, le jour de Pâques, le Chef d'un détachement de la Wehrmacht, voulut imputer à toute une population , la responsabilité d'un vulgaire accident de voie ferrée. Il en résulta le massacre de 86 victimes.

- C'est par centaines qu'il faut compter celles du village de MAILLE (Loir et Cher) où des familles entières, y compris les enfants en bas âge, ont été exterminées.

- Rober-Espagne (Meuse) subit un sort semblable.

- Nous ne ferons qu'évoquer le village d' ORADOUR , dont les mille victimes sont entrées dans l'histoire.

Une des régions de France les plus éprouvées, fut, en dehors de la Bretagne, le maquis du VERCORS :

- Village de SAINT-NIZIER
- Village de la MURE avec ses pendus suppliciés
- Village de la CHAPELLE EN VERCORS

H5000 - 0032

- Village de VASSIEUX.

Il semble que toute l'horreur que résume dans le massacre de la Grotte de LURE, où, le 27 Juillet 1944, 57 blessés et plusieurs médecins ont été massacrés, bien que le fanion de la Croix-Rouge eut été hissé à l'entrée de la Grotte. Il s'agit là d'une violation caractérisée de la Convention de Genève.

Les combats pour la Libération firent de nombreuses victimes dont nous ne signalons que celles relevant des Crimes de Guerre : tels les fusillés du Fort de ROMAINVILLE. Il ne s'agit pas de détenus, car le Fort était vidé depuis une semaine, quand le lundi 21 Août 1944, 13 inoffensifs passants, dont une ménagère et un pêcheur à la ligne, furent massacrés et retrouvés dans une des cours du Fort, torbés les uns sur les autres comme les corps des 32 fusillés de la Cascade du Bois de Boulogne (Doc.Saine).

On peut se rendre compte, dans cet exposé, à quel point peut être impressionnante une carte des charniers de France, avec des zones entières de charniers dans la Bretagne, le Vercors, l'Aquitaine(pièce jointe).

D.- MASSACRES DE PREVENUS DETENUS DANS LES PRISONS :

Au moment de la défaite allemande en France, il fut procédé , de façon presque systématique, à des massacres de détenus au sortir des prisons : manière plus expéditive de se débarrasser d'eux au moment où se faisait sentir la pénurie des chemins de fer. Les familles les croyaient

H5000 - 0033

déportés.

Nombreux eurent lieu des massacres de ce genre au Fort MONTLUC ; ils alimentèrent surtout, à partir de Juin 1944, les charniers de SAINT GENIS LAVAL, et ceux de BRON. Dans le " Mémorial de l'Oppression" dressé par le Professeur MAZEL, figurent, au nombre des débris retrouvés dans les charniers de SAINT GENIS, un pied d'enfant, des restes de vêtements féminins. En effet, des familles entières furent exterminées au lance-flamme. Un autre massacre extermina, le 19 Août 1944, des détenus du Fort de MONTLUC (Doc. Rhône, Rapport J.B.M.). Le départ de MONTLUC du 20 Août 1944 est resté une énigme. Un grand nombre de détenus sont partis en camions. Quelques uns ont été retrouvés dans le charnier de SAINT GENIS -LAVAL. D'autres, emmenés également en camions, n'ont laissé jusqu'ici aucune trace.

Peu après la Libération, le 17 Septembre 1944, une fosse a été retrouvée à SIGNES (Bouches du Rhône). Il s'agissait de détenus extraits de la prison des BEAUMETTES le 19 Juillet 1944. D'après les enquêtes faites sur place, il ressort que plusieurs des victimes auraient été ensevelies avant leur mort. De la prison des BEAUMETTES également furent sortis des détenus, retrouvés, par la suite, dans le charnier de CHARLEVAL.

A CAEN, le 6 Juin 1944, à l'annonce du débarquement 63 détenus furent exécutés et enfouis en fosse commune.

Le 22 Novembre 1944, 11 cadavres étaient découverts sur le terrain

H5000 - 0034

d'aviation d' AULNAT (Puy de Dôme). Il s'agissait de détenus incarcérés à la prison du 92 ° R.I. de CLERMONT-FERRAND, exécutés le 20 Août 1944; jusqu'àlors, les familles pensaient qu'ils avaient fait partie du même convoi de déportation vers DACHAU que Monseigneur PIGUET, de CLERMONT-FERRAND.

Nous ne ferons pas appel à l'éloquence des chiffres pour montrer le bilan des exactions commises en FRANCE par les Forces d'occupation allemande ; ces chiffres seraient certainement inexacts car la liste des charniers à découvrir et des victimes à dénombrer n'est pas encore close : charnier de la DOUA découvert à LYON en Août 1945, charnier de PORT-LOUIS (Morbihan) découvert le 2 Août 1945, charnier du Petit Saint Bernard découvert en Août 1945 (Savoie).

La généralisation de ces massacres , à l'approche des Forces Alliées, semble bien prouver qu'il s'agit, non d'initiatives individuelles, mais d'ordres donnés par l' Autorité Supérieure.

-:-:-:-:-

H5000 - 0035

CHAPITRE II.-

VIOLATION DU DROIT DES GENS EN ALLEMAGNE

-:-:-:-:-:-:-:-:-

H5000 – 0036

Nous avons parlé dans le chapitre précédent (page 14) des buts immédiats de la déportation. En fait, de nombreux textes tirés de "Mein Kampf" et des "Manifestes du Parti National Socialiste" prouvent sans équivoque possible que la déportation n'avait qu'un but : l'extermination. (Le travail fourni, nécessaire à l'économie du Reich, était un des plus sûrs moyens de destruction).

Les juristes pourront multiplier les textes, démontrant que la déportation n'était pas un "accident" mais un stade prévu et nécessaire de l'expension impérialiste du Reich, Nous citerons, à titre d'exemple :

- L'article 3 du programme du Parti des Travailleurs Nationaux Socialistes, établi à MUNICH le 25 Février 1920 et déclaré immuable :
  "Nous exigeons de la terre et du sol..... "
- Le paragraphe 9 du texte de HITLER daté du 6 mars 1930 :
  "Une colonisation méthodique - exécutée selon de
  " grands principes démographiques - de territoires
  " rendus disponibles est le devoir d'Etat".

Ces territoires ne seront rendus disponibles que par l'extermination massive de leurs occupants.

Les méthodes à employer sont précisées :

- Article 18 du Programme du Parti des Travailleurs Nationaux Socialistes :

.../...

H5000 - 0037

" Nous exigeons la lutte sans scrupule contre tous ceux qui nuisent par leur activité à l'intérêt général ".

- "Mein Kampf." :

"Toute l'éducation du jeune allemand doit tendre à lui donner la conviction d'être incontestablement supérieur aux autres."(page 456).

"La terreur est préconisée comme moyen de dominer les esprits." (page 507).

A la lumière de ces textes on dégagera facilement les mobiles essentiels qui ont dirigé tous les actes des dirigeants allemands dans les camps de concentration :

1°) La volonté de dégradation morale de l'homme par une série de mesures se répétant dans la vie quotidienne (stations à nu sans utilité, visites médicales sans fondement, besognes dégradantes, etc...);

2°) La volonté d'extermination par l'insuffisance de nourriture, le travail excessif, le manque d'hygiène, la fatigue inutile, les manques de soin pour les malades, etc...

I - LES PRISONS

Toutes les prisons allemandes ont servi à incarcérer des condamnés Français. Le régime en vigueur y était incontestablement moins dur, dans la plupart des cas, que dans les camps de concentration, plusieurs raisons :

.../...

H5000 - 0038

- Les locaux préexistaient,
- Le travail y était moins disproportionné avec les forces;
- Les gardiens étaient souvent des professionnels.

Pourtant, le simple exposé des faits appuyé sur les textes allemands officiels, sur le témoignage de ceux qui rentrent et sur les statistiques, est une charge particulièrement lourde contre l'Allemagne Nazie.

Les prisons allemandes ont hébergé les déportés condamnés ou destinés à être jugés. Elles se sont remplies dès les premiers mois de l'occupation, à l'époque où toute personne arrêtée passait normalement devant une Cour de Justice. Par la suite, les arrestations qui se sont multipliées sur tout le Territoire n'ont plus permis le moindre simulacre de jugement et la déportation massive des derniers mois n'a plus alimenté les prisons, qui étaient d'ailleurs pleines.

Nous insisterons surtout, dans le choix de nos exemples sur la prison de COLOGNE, pour deux raisons :

- Nous possédons pour cette prison des textes officiels allemands.
- Elle est le type de la prison d'exécution, c'est vers COLOGNE que sont acheminés les condamnés à mort de BRUCHSAL, de RHEINBACH, de DIETZ-sur-LAHN.

../...

H5000 - 0039

Les prisons allemandes de tous genres (Zuchthaus, Polizeigefängnis, Strafgefängnis, etc...) ont été utilisées pour interner des "Politiques". Beaucoup de ces établissements étaient dangereusement situés en plein ville : Celle de COLOGNE est entre la gare de marchandises et la gare principale, "si dangereuse qu'aucune entreprise de guerre ne consentirait à fournir les précieuses matières premières à une fabrique installée sur les lieux" (Dos. du Procureur Général de COLOGNE). Pendant les fréquents bombardements, les détenus n'avaient pas droit aux abris, Ils devaient rester dans leur cellule, fermée à clef, même en cas d'incendie (rapport de M. KATZ sur WOLFENBUTTEL). Les victimes des bombardements dans les prisons furent très nombreuses. Le Bombardement de Mai 1944 fit 200 victimes à la prison de l'Alexander Platz à BERLIN.

Les locaux étaient presque toujours sales, humides et exigus; les détenus étaient trois ou quatre fois plus nombreux que ne le permettaient les agencements des lieux (Aix-la-Chapelle 32, A.A.C.1, Jour 32 J.A.U.1, etc...) Dans la prison de MUNSTER, les femmes, en Novembre 1943 ont séjourné dans un sous-sol sans air (32 MUN.1, Doc PGDR). A FRANCFORT les détenus avaient pour cellules des espèces de cages en fer de 2 m x 1 m.50 (Syn. 1.6.45).

Toute hygiène était impossible : à AIX LA CHAPELLE, comme dans beaucoup d'autres prisons, les détenus n'avaient

../...

H5000 - 0040

qu'un seau au milieu d'une pièce qu'il était interdit de vider pendant la journée.

La nourriture était toujours très réduite : en général un café ersatz le matin avec une mince tranche de pain, une soupe à midi, une mince tranche de pain le soir avec un peu de margarine, de saucisson ou de marmalade. A AIX la CHAPELLE, les gardiens ne se faisaient pas faute de voler la nourriture des détenus. (32 AAC 1).

Excepté quelques condamnés à mort, contraints à l'oisiveté totale, la plupart des détenus travaillaient. Les travaux étaient très différents suivant les prisons : industrie de guerre, fabriques de produits alimentaires, tissage, tressage, etc... Quels qu'en soient les travaux exécutés, la durée exigée était au moins douze heures (à COLOGNE notamment, de 7 h. du matin à 21 H. ou 22 H., soit 14 ou 15 heures consécutives (dossier du Procureur de COLOGNE, doc. 87). Le travail se faisait presque toujours debout et demandait un effort physique énorme, disproportionné avec la maigre nourriture que recevaient les détenus. Les prisonniers les plus faibles étaient employés à des travaux qui demandaient moins de résistance physique, mais qui étaient très préjudiciables à la santé : industrie de la ficelle, des plumes (32 ANR. 1), manutention de vieux vêtements qui venaient du front russe (32 BAY.). Une firme de chaussures faisait travailler les détenus de 18 prisons allemandes (Doc.PGDR).

../..

H5000 - 0041

La plupart des Français ont refusé énergiquement de travailler dans les industries de guerre : masques à gaz, lissage des plaques de fonte, glissières d'obus, appareils de radio ou de téléphone destinés à l'Armée. En pareil cas, BERLIN donnait ordre d'envoyer les récalcitrants en camps de représailles (ex. départ de femmes de KOTTBUS à RAVENSBRUCK le 13.11.44 - Doc. 32 KOT. 1). Les conventions de Genève n'étaient naturellement pas appliquées. Les "Politiques" faisaient fréquemment le ramassage des bombes non éclatées (texte officiel allemand du Procureur Général de COLOGNE).

Le contrôle médical n'existait pratiquement pas. A AMRATH, le Docteur n'écoutait même pas les doléances des malades (32 AMR.1). Aucune mesure prophylactique n'était prise en cas d'épidémie (rapport du Docteur SOULEMOFF sur la prison de SONNENBURG), où le médecin S.S. donnait sciemment aux malades des contr'indications. A la prison de DIETZ sur LAHN, sous l'égide du Directeur GAMRADT, ancien major de l'armée allemande, les gardiens S.A. ou S.S. frappaient sauvagement les détenus. Le Docteur prétiquait sur eux des prises de sang pour la transfusion aux soldats allemands et les brutalisait jusqu'à ce qu'ils s'y soumettent (Doc. PGDR. MD). La dysenterie, la Diphtérie, les Lésions pulmonaires, les pleurésies, ne justifiaient pas l'arrêt du travail. Les grands malades travaillaient jusqu'à la dernière extrémité et n'étaient admis au Lazaret qu'exceptionnellement. Plus encore que les règlements eux-mêmes, l'inter-

H5000 - 0042

prétention inhumaine des gardiens, vraisemblablement connue des dirigeants, a causé la mort d'innombrables détenus.

Les brimades étaient nombreuses : à AIX-la-CHAPELLE la présence d'un détenu juif dans une cellule privait les co-détenus de la moitié de la ration (32 AAG.1). Le passage aux toilettes devait avoir lieu sur commande (prison d'AMBACHT). A FRIBOURG, les détenus devaient se mettre au garde à vous sur le passage des gardiens de jour et de nuit.

A MAGDEBOURG, les récalcitrants devaient faire 100 génuflexions devant les gardiens. Les interrogatoires étaient naturellement comme en France, accompagnés d'un jeûne plus ou moins total.

Les mauvais traitements allaient souvent jusqu'aux sévices les plus graves : à ASPERG, par amusement, le docteur faisait faire les piqûres au cœur des détenus, ce qui entraînait la mort. A COLOGNE, les condamnés à mort étaient perpétuellement enchaînés (dossier du Procureur Général de Cologne, Doc.86). A SONNEBURG, les mourants étaient achevés par l'absorbtion d'une liqueur verdâtre (témoignage du Docteur SOUMEKOFF). A HAMBOURG, les Juifs malades étaient tenus de creuser leur fosse jusqu'à ce que, épuisés, ils tombent dedans. A la prison de SORAU, à BERLIN, les bébés juifs étaient massacrés sous les yeux de leur mère.

../...

H5000 – 0043

La pratique de la stérilisation des hommes est confirmée par les documents allemands du dossier de COLOGNE, puisqu'il était prévu que les victimes ne pouvaient être réintégrées dans leurs droits militaires (dossier du Procureur Général). Ces mêmes dossiers comportent plusieurs documents qui font allusion au rôle que jouaient les aliénés emprisonnés ou aux décisions à prendre à leur égard : des aliénés étaient employés de travaux à l'intérieur de la prison. Un fonctionnaire s'était enquis des décisions à prendre au sujet d'un bébé de 4 mois, amené à la prison en même temps que ses père et mère.

A la sous-alimentation, au froid, à la vermine, au travail excessif, s'ajoutaient les souffrances morales. Pour les humilier, les politiques étaient mêlés aux droits communs, les résistantes aux prostituées. Les continuelles menaces de mort trouvaient place tout naturellement dans l'atmosphère de terreur qui vivaient perpétuellement les détenus : "Les surveillants nazis hurlent à longueur de journée". Le dimanche se passe dans un silence absolu, assis à nos places respectives, à écouter les hurlements et les injures des surveillants" (32 JAUSS 1).

"Le personnel de surveillance est recruté de préférence parmi les N.S.K.K. et les S.A., pour leurs conceptions politiques, à l'abri de tout soupçon et leur accomplissement à une discipline particulièrement rude" (Wegen ihrer Gewohnung an strafre Disziplin) (dossier du Procureur Général)

H5000 – 0044

de COLOGNE). Le terme "rude" apparaît comme un euphénisme : à RHEINBACH, des condamnés à mort destinés à être exécutés à COLOGNE, étaient presque laissés pour mort par suite de coups pour toute infraction à cette discipline (32 RHE.5.)

On trouve dans les textes officiels allemands eux-mêmes des précisions sur les exécutions : "Les condamnés étaient exécutés à la guillotine. Presque tous les détenus ont manifesté leur étonnement d'être guillotinés et non fusillés pour les actes de patriotisme. "Le rapport du prêtre assistant aux derniers moments du condamné relate : "qu'indépendamment les uns des autres, les condamnés ont tous demandé quel était le mode d'exécution et trouvé amer de ne pas être fusillés, aucune différence n'étant faite entre eux et d'autres condamnés de droit commun, alors que, ainsi qu'ils l'ont fait observer à plusieurs reprises, ils n'étaient pas des criminels, dans le sens courant du mot, mais se sentaient des soldats (Dossier 2).

Il y avait parmi les exécutés à COLOGNE des mineurs de 18 à 19 ans et une femme. Des Françaises détenues politiques avaient été extraites de la prison de LUBECK pour être exécutées à HAMBOURG (dossier aumônier allemant).

Le chef d'accusation était presque toujours : "aide à l'ennemi". Bien que les dossiers soient incomplets, plusieurs condamnés semblent avoir été exécutés pour délits d'intention et d'opinion (Dossier du Procureur Général, cas. Chessé Ponchel, Dossier II, cas Richetta, dossier III); pour propagande (cas Geslin, dossier II), pour passage de lettres

H5000 - 0045

d'une zone à l'autre (cas Chevarel, dossier II). Les recours en grâce étaient tous rejetés par Von KEITEL. Cette rigueur n'était évidemment pas le fait du respect de la décision du Tribunal puisque, la plupart du temps, le régime de la prison était beaucoup plus rigoureux que ne le sous-entendait le jugement. En effet, si le régime dans les prisons allemandes fut souvent très dur et très meurtrier il fut toujours couvert par une apparence de légalité qui semblait prouver que les condamnés étaient simplement victimes du jeu normal de l'appareil pénitentiaire. Cependant, il apparaît :

- que les peines étaient disproportionnées avec les fautes : passer la ligne de démarcation en fraude était puni aussi sévèrement (dans beaucoup de cas, peine de mort) que de faire de l'espionnage ou d'être détenteur d'armes;

- que les peines étaient infligées au hasard ; dans certaines prisons, les exécutions avaient lieu à jours fixes. A WOLFENBUTTEL, par exemple, deux fois par semaine, à raison de 25 ou 30 victimes à chaque fois.

Ainsi qu'il a été exposé précédemment, le régime spécial des N.N., qui s'est étendu par la suite aux camps de concentration en raison de l'affluence considérable des déportés, constitue à lui-seul une charge écrasante. Les détenus N.N. "Nacht und Nebel : nuit et brouillard" étaient des condamnés, entourés du secret le plus total. La plupart d'entre eux étaient dans une situation grave, mais là encore pas de

H5000 - 0046

règle absolue : tous les rapatriés N.N. affirment que certains de leurs camarades avaient été arbitrairement classés dans cette catégorie, sans qu'aucun grief spécial justifie cette étiquette (registre ROMAINVILLE et NATZWILLER). Un document trouvé dans les archives du Procureur Général de COLOGNE fait allusion au décret du Führer du 7 Décembre 1941 et au décret du Ministre de la Justice du 6 Mars 1943, concernant cette catégorie de détenus. Le texte même des décrets n'est pas en notre possession, mais voici leur substance (déjà en partie cité plus haut) :

1°) - Il n'existe pas de liste de détenus N.N.

2°) - Aucune espèce de correspondance, colis ou lettre n'est autorisée.

3°) - Le lieu de séjour des détenus N.N. ne doit être communiqué à aucun service allemand, sans l'autorisation préalable de la Gestapo (Document 4).

4°) - Les familles ne sont pas informées de la mort ou de l'exécution capitale des prisonniers N.N. Les lettres d'adieu ne sont pas transmises, mais conservées par le Procureur Général. Les tombes ne doivent pas porter de nom (Document 96).

5°)- La libération éventuelle d'un détenu N.N. n'est pas prévue.

Partout, on retrouve dans l'organisation pénitentiaire un désir établi, préalablement concrétisé par des décrets, de détruire sans laisser de trace, toute initiative étant

H5000 - 0047

souvent laissés aux gardiens. Les notabilités allemandes approuvaient pleinement cet état de fait, puisqu'à WOLFENBUTTEL par exemple, les exécutions avaient lieu en leur présence, qu'elles étaient filmées à l'intention du Führer, disaient les gardiens (32 WOL. 1).

Les responsables avaient pleinement conscience que leurs actes dépassaient de beaucoup la répression normale qu'autorise l'état de guerre dans une Nation, puisqu'en date du 15 Septembre 1944, le Docteur THIUACK donne ordre à "ceux qui par leur activité dans le parti et dans l'état se sont exposés particulièrement aux dangers de représailles de la part de l'ennemi", de quitter la région menacée d'occupation par l'ennemi. Il donne une liste des fonctionnaires de la région de COLOGNE", particulièrement compromis par leur activité politique" :

I - WEBER Franz, administrateur chef, habitant SIEGBURG, Wilhelm Oskarstr. 13

2 - MULLER Franz, chef d'entreprise à LENGEL, Haupstr.160

3 - HACKER Wilhelm, 1° maître aux machines à COLOGNE, Klingelpütz 51

4 - ELIERS Friedrich, Sergent chef à COLOGNE, Schlageterplatz 7

5 - SCHNITZLER Johann, Surveillant
6 - WAHLE Mathias, " } COLOGNE, im Forkulum 11

Etant donné les "fonctions de ces personnalités", il est à présumer que leur "activité politique" s'exerça surtout contre les détenus.

La prison, pour de nombreux condamnés, fut un acheminement vers le camp de concentration. Au cours des premières

H5000 – 0048

années d'occupation, il arrive très rarement que des condamnés fussent libérés et rapatriés en France à l'expiration de leur peine. Il arrive plus fréquemment, violation flagrante de pseudo-légalité constituée par les Allemands eux-mêmes, que des condamnés à expiration de peine, fussent envoyés en camp de concentration. Tel fut l'acheminement normal des condamnés à mort grâciés. Ainsi les N.N. femmes condamnées à mort à la suite de l'affaire du Musée de l'Homme, graciées et déportées séjournèrent dans plusieurs prisons allemandes avant d'être acheminées vers RAVENSBRUCK. Nous insistons sur ce fait pour montrer qu'il est bon de chercher une logique dans l'acheminement des déportés partis de France, que le régime connu par les condamnés dans les prisons, si rigoureux qu'il ait été, ne leur donnait qu'un avant gout de celui qu'ils devaient connaître dans les camps de concentration, où avaient été incarcérés directement leurs camarades prévenus.

-:-:-:-:-:-

H5000 - 0049

II - LES CAMPS DE CONCENTRATION.

Les camps de concentration préexistaient à la victoire allemande de 1940; ils furent créés, tels BUCHENWALD, DACHAU dès l'avènement du Nazisme pour exterminer les opposants, mais lorsque le régime nazi prétend réduire à sa merci et faire travailler à son profit tous les opposants d'Europe, les camps deviennent légion, ainsi qu'en témoigne la carte établie (voir pièce jointe) : l'Allemagne est un véritable camp de concentration, car chaque camp a essaimé pour de multiples raisons. On ne doit pas perdre de vue les deux buts essentiels de la déportation :

- Utilisation des forces vives.
- Extermination des forces mortes.

Nous verrons que les "forces vives" ont été utilisées pour les travaux les plus variés. Aussi des rapports très étroits sont établis entre HIMMLER, chef supprême des camps de concentration, et l'industrie allemande.

La multiplicité des Kommandos dépendant d'un camp est souvent liée à la multiplicité des filiales de la firme principale pour laquelle le camp travaille :

- MAUTHAUSEN a essaimé à plus de 100 kms à la ronde
- BUCHENWALD a fourni des forçats pour les mines de sel de NEU-STASSFURT, pour les usines souterraines de DORA et d'ELLRICH.
- RAVENSBRUCK a approvisionné les usines SIEMENS où celles de Tchécoslovaquie, où les ateliers du Hanôvre.

H5000 - 0050

Cette multiplicité des camps et des Kommandos explique souvent le désordre apparent des transferts des déportés d'un camp à l'autre : déplacements, replis pour les besoins de main-d'oeuvre. L'Allemagne décide l'emploi des V1, des V2 : elle crée des usines souterraines et par là même deux nouveaux kommandos de BUCHENWALD à 60 kms vers le Nord : DORA et ELLRICH désignés par le nom de la ville la plus proche, sous le vocable du camp de SANGERHAUSEN, un camp qui n'existera jamais.

Mais il fallait que le secret fut bien gardé et il le fut, puisque ce sont seulement les premiers libérés qui révèlèrent l'existence des usines souterraines.

De nombreuses usines du Reich, on l'a vu précédemment, employaient des déportés. Cette constation dément l'affirmation d'ignorance de la population allemande en ce qui concerne le traitement des déportés. Les chefs d'entreprise, les contre-maîtres, les ouvriers allemands savaient à quel régime étaient soumis les "zébrés".

REPARTITION DES CAMPS

C'est dans tous les camps, grands camps, classiques ou kommandos créés dans des buts industriels que furent répartis les Français. On peut grouper administrativement et géographiquement les camps de la façon suivante :

H5000 – 0051

I° - Le Groupement NUTZWILLER, NEKARGERACH, DACHAU, FLOSSENBURG. Chaque camp avait ses satellites et formait avec eux un ensemble au sein de la circonscription administrative; ainsi DACHAU rayonnait sur :

ALLACH

SCHURTINGEN

KAUFBEUREN

KEMPTEN

KAUFERING

Chacun de ces Kommandos, où furent concentrés des Juifs en particulier, avait une affectation industrielle bien déterminée.

2° - Le groupement BUCHENWALD formait, à lui seul, une véritable circonscription administrative avec son block de passage, le block 17 et ses kommandos de Thuringe:

DORA, dont dépendait l'ensemble WIEDE-NEKKAR Osterhagen Lore

ELLRICH, avec ses Kommandos plus lointains de OHRDRUFF.

Des noms féminins, comme DORA, attribués pour en mieux garder le secret, à des usines d'engins de guerre, appartiennent à la géographie allemande.

3°- Le groupement ORANIENBURG-RAVENSBRUCK, qui dépendait directement de BERLIN.

4°- Le groupement autrichien MAUTHAUSEN, GUSEN I et II, LOEBEL-PASS, etc...

GUSEN I, jusqu'en 1944, jouissait d'une autonomie propre.

H5000 – 0052

GUSEN II fut créé dans l'été 1944.

5° - Le groupement du Nord avec NEUENGAMME et ses Kommandos : BELSEN.

NEUENGAMME avait essaimé jusqu'à la frontière de Hollande (Kdo de MOPPEN d'où peu de Français revinrent) et jusqu'à la frontière du Danemark (Kdo de HILSUM).

6° - Le groupement de AUSCHWITZ et ses satellites :

MONOWITZ

BIRKENAU

JANINA

et à plus longue distance :

BLECHA MER

et dans une certaine mesure :

GROSS-ROSEN

En Haute-Silésie.

7° - Le groupement de LUBLIN et de MAJDANEK en Pologne.

Il existait, en outre, quelques camps d'importance secondaire tels que :

HINZERT

VARHINGEN, etc...

en principe camps de repos, en réalité camps d'extermination.

Les camps de concentration étaient classés selon trois degrés : le numéro III indiquant la catégorie d'extermination (MAUTHAUSEN, AUSCHWITZ). En réalité, comme aucune libération ne se produisait, sauf des cas extrêmement rares, les degrés

H5000 – 0053

indiquaient simplement que le régime permettait une extermination à plus ou moins longue échéance, beaucoup rapide dans les camps type n° III, mais aussi inéluctable dans les camps type n° I et II, quand les déportés ne pouvaient plus fournir la somme de travail qui leur était imposée.

Sauf en ce qui concerne AUSCHWITZ, où furent acheminés peu de "Politiques" français mais la grosse majorité des Juifs, il était inutile de chercher un rapport entre l'origine ou les circonstances de l'arrestation des déportés, et leur acheminement vers tel ou tel camp, classé dans la catégorie I ou II ou III. Il semblait que cette répartition était réglée par des considérations uniquement matérielles : effectif des camps, disponibilités des voies ferrées, besoin de main d'oeuvre dans telle branche d'industrie.

Dans les premières années, une certaine logique a semblé présider à la répartition dans les camps d'Allemagne : ainsi le camp de concentration de SCHIRMECK a servi d'abord uniquement pour les Alsaciens. Il reçut les réfractaires Alsaciens en Février 1940, puis les ouvriers en rupture de contrat (ouvriers du S.T.O.) arrêtés au moment de passer en France. Ensuite, il servit officiellement de camp de passage pour DACHAU et le groupe Sud-Ouest. En Juin 1944, un groupe de "Terroristes" du Sud de la France y fut incarcéré. Après la libération de l'Ouest de la France, c'était le passage par SCHIRMECK des populations déportées de l'Est (Doc.NEU.3).

H5000 – 0054

SARREBRUCK était aussi une des plaques tournantes de la déportation. Les femmes à destination de RAVENSBRUCK s'épouvantaient des blocks où l'on y dormait à 5 par paillasse, blocks fermés à clef pendant les bombardements. Tout son personnel était d'une brutalité inouïe, et s'ingéniait à faire faire aux détenus des séances d'une gymnastique très particulière, entraînant souvent la mort. Mais ce camp n'était qu'une anti-chambre des véritables camps de concentration dont il donnait déjà un avant-goût.

DESCRIPTION DES CAMPS

A) CHOIX DE L'EMPLACEMENT :

En principe, le camp de concentration était un emplacement destiné à recevoir une masse d'individus déplacés d'un lieu où ils étaient considérés comme indésirables par le Gouvernement. "Ils ne doivent pas être une charge pour la Nation, donc ils travailleront ou ils disparaîtront".

Il était situé dans un terrain peu favorable à la culture, souvent marécageux et insalubre (RAVENSBRUCK, DACHAU) choisi parfois afin d'utiliser les détenus pour les travaux d'assèchement aux environs (AUSCHWITZ), ceux-ci étaient également employés à l'aménagement du camp, l'amélioration du sol, nivellement, terrassement, construction des routes, (Cf MIRANDE THOMAS - Conférence sur RAVENSBRUCK, faite devant le Barreau de Paris).

H5000 - 0055

De nombreux camps étaient groupés en Haute-Silésie, le climat étant un moyen facile d'extermination et le sol occupé n'étant pas un terrain perdu puisqu'il y était normalement inculte. La nature qui entourait les camps dans de telles conditions était à peu près inexistante : peu ou pas d'arbres, pas d'oiseaux. Suivant les besoins les Kommandos qui travaillaient pour les usines de guerre étaient camouflés : HEINKEL était situé dans un bois de pins (31 ORA 5). Parfois, le camp était complètement souterrain, comme à DORA (Réf. 31 DOR). Dans ces conditions, jamais de lumière naturelle, pour seul ventilation, l'air qui circulait dans le tunnel lorsqu'un train entrait dans ce kommando-usine, et ce par les deux extrémités distantes de 3 Kms. C'était un terrier. La condition de l'homme, du travailleur ne comptait pas : il était outil.

L'emplacement était choisi à distance des gîtes, en dehors des agglomérations; néanmoins, une certaine proximité d'un bourg s'imposait pour le ravitaillement.

L'isolement facilitait la surveillance et favorisait le secret sur la vie du camp. Il évitait aussi le contact avec les civils et les kommandos de prisonniers de guerre : à KOENIGSBERG, des prisonniers français ont essayé en vain d'approvisionner les déportés venus en kommando de RAVENSBRUCK. En cas d'évasion, le déporté qui devait errer dans les landes de BERGEN se sauvait moins aisément que s'il était proche d'un centre urbain.

H5000 - 0056

Différents cas se présentaient :

1° - Le camp était déjà construit à l'arrivée des déportés :

- ancien camp de jeunesses hitlériennes à RAVENSBRUCK (Cf. Maître MIRANDE THOMAS)
- ancien camp de S.S. à SACHSENHAUSEN
- baraquements de la Luftwaffe désaffectés à BERGEN
- ancien camp de prisonniers de guerre à BERGEN-BELSEN
- casernes de S.S. à BERGEN-BELSEN (elles ont été utilisées pour parquer un convoi de déportés politiques partis de DORA le 4 avril 1945).

2° - Le camp était établi par les détenus, les femmes aussi bien que les hommes travaillent à l'édification : clôtures, terrassement, maçonnerie, (Maître MIRANDE THOMAS). Ce sont les déportés eux-mêmes qui ont dû construire les tunnels de DORA et D'ELLRICH.

Le travail pouvait être extérieur au camp, ou il pouvait être effectué dans le camp même : les bâtiments d'habitation et l'usine alternaient (3I ORA 3), ou bien les blocks étaient construits au-dessus de l'usine : JUNKER & ABTEROFA (3I ABT 1).

B) TOPOGRAPHIE DES CAMPS :

L'examen des plans des différents camps nous a conduit aux schémas suivants :

L'élément de base du camp était un abri rectangulaire, destiné à recevoir 150 ou 200 personnes. Il était divisé en grandes salles : dortoirs, réfectoires. Le dortoir était quelquefois placé au sous-sol pour diminuer les risques des

bombardements. L baraque était en bois, le block en pierre; à BIRKENAU, il était affecté aux punis; il était sans fenêtre avec, comme seule issue, une petite porte.

La tente de toile était également utilisée en toute saison à BERGEN BELSEN, ou dans une partie du camp à BUCHENWALD A MAUTHAUSEN, au contraire, la pierre dominait, pierre qui était extraite des carrières du camp même, pierre où furent creusées d'immenses galeries souterraines devant abriter ultérieurement des usines de guerre. Du camp de GUSEN, on distinguait les détenus travaillant à différents niveaux dans la carrière.

C) AMENAGEMENT DES CAMPS :

Dans les bâtiments, l'érection était mal faite; les locaux sanitaires étaient nettement insuffisants : à BIRKENAU, une seule batterie de lavabos pour 25.000 femmes et pas d'eau au début. Une salle de douche ne suffisait pas pour le nombre de détenus, dont le tour revenait tous les 3 ou 4 mois. Les W.C. était à l'extérieur des bâtiments, et il fallait sortir, de jour comme de nuit, pour s'y rendre quel que soit le temps. L'aménagement en était extrêmement primitif : un muret de pierre entourant une fosse. Un groupe de deux W.C. devait assurer quelquefois le service, pour tout un camp.

Le couchage était organisé par chalits de 75 ou 80 cms de large sur 2 ou 3 étages ou par box flancs, avec ou sans paillasse. A AUSCHWITZ, les déportés passaient leur période

H5000 - 0058

de quarantaine dans une sorte de cage, la "koya", dans laquelle il n'était possible de se tenir que couché (3I AUS.4).

C'était principalement le surpeuplement qui rendait la vie impossible dans les camps de concentration. Le nombre de déportés était infiniment supérieur aux possibilités d'habitation, ce qui provoquait les conditions suivantes :

- à BUNA, entassement de 1400 personnes, dans une pièce prévue pour 60 (Doc.AUS. M.D.).
- à BIRKENAU, 30 baraques hébergeaient jusqu'à 35.000 personnes (3I AUS.4I), alors qu'elles avaient été prévues initialement pour un nombre infiniment moindre.

Les détenus devaient coucher à 2 ou 3, quelquefois davantage, par couchette de 75 cms de large (condition éminemment favorable à la propagation des épidémies).

La surface déjà trop restreinte était devenue de plus en plus réduite au fur et à mesure du déroulement des opérations militaires; l'accroissement du nombre des arrivées était un motif d'extermination, il fallait faire de la place. De nouvelles constructions devaient être édifiées. A l'origine, il n'existait dans les camps ni four crématoire ni chambre à gaz. On utilisait des chambres à gaz mobiles qui ne pouvaient contenir que 15 à 20 condamnés. On édifia avec beaucoup de soin des bâtiment comprenant deux salles, dont l'une servait du déshabillage, l'autre à la mort, celle-

H5000 – 0059

ci revêtant toutes apparences d'une salle de douches avec bonnes d'aspersion, carrelage, etc...

Tout était prévu dans ses plus petits détails. En 1944, à BUCHENWALD, on a même prolongé une voie ferrée pour que les déportés soient conduits directement jusqu'à la chambre à gaz. Certains avaient un sol basculant qui déversait immédiatement les cadavres dans la salle du four crématoire.

Les fours crématoires étaient également postérieurs aux installations des camps. A AUSCHWITZ, furent construits quatre crématoires comprenant 56 fours : deux, trois personnes pouvaient être incinérées à la fois dans chacun de ces fours. Ce perfectionnement intervint à la suite d'une visite d'HIMMLER. Le "Krématorium" se trouvait, soit à l'écart du camp, soit compris dans le camp comme à BERGEN.

C'est donc sciemment, et en application d'un plan préalable, et non par manque de matériaux et de main d'oeuvre, que les déportés ont été exterminés, et des bâtiments destinés à la mort édifiés, alors que ces mêmes travaux auraient pu être exécutés en vue de l'établissement de locaux sanitaires ou d'habitation.

LA VIE AU CAMP

A) L'IMMATRICULATION :

Au moment où le déporté franchissait le seuil du camp de concentration, il cessait d'être un être humain pour

H5000 – 0060

devenir un numéro.

Les rites de la prise de l'habit de forçat se répétaient avec quelques variantes, mais témoignaient dans n'importe quel camp de la volonté d'avilir :

- Tous les déportés ont évoqué le lamentable trajet de la gare au camp, sous les coups des S.S. accompagnés des chiens pour inciter des êtres épuisés par le voyage à hâter le pas.

- S.S. armés de matraques à la porte de NEUENGAMME.

- chiens qui accompagnaient les S.S. à l'accueil de BUCHENWALD.

- matraques des S.S. à l'accueil de ROTHAU (NATZWILLER)

- ordres vociférés en allemands par les S.S.

- S.S. armés de knout et accompagnés de chiens pour accueillir, à la descente du wagon, le convoi arrivé à RAVENSBRUCK dans la nuit du 4 au 5 Février 1944.

- Sélections pour accueillir les arrivants à AUSCHWITZ.

Dès l'enceinte du camp franchie, les déportés étaient déshabillés, passés à la visite médicale, douchés, rasés, etc... A AUSCHWITZ, les femmes étaient presque toutes tondues. A RAVENSBRUCK, certaines déportées seulement étaient rasées. Il ne s'agissait donc pas d'une mesure d'hygiène, mais d'une vexation supplémentaire.

Le déporté entrant au camp était dépouillé de tous ses objets personnels. On voulait lui faire perdre, par cette

promiscuité de la douche, de la visite, et les longs stationnements nus, tout sentiment de dignité humaine. Il ne s'agissait pas d'hygiène : des femmes à AUSCHWITZ, à RAVENSBRUCK, ont été contraintes, au sortir de la douche, d'endosser du linge maculé déjà porté, non lavé ni désinfecté. Les déportés étaient ensuite habillés de vêtements non appropriés à leur taille, rayé pour les hommes. A RAVENSBRUCK, les femmes portaient une robe informe avec une grande croix reportée dans le dos, ou plutôt insérée dans le tissus même pour qu'elle ne puisse être enlevée. A AUSCHWITZ, les politiques portaient des vêtements rayés, les juifs des vêtements civils avec de grandes croix peintes dans le dos.

Tous les témoignages ont concordé pour montrer que la séance d'habillage à l'arrivée au camp semblait une mascarade tragique. Les souliers n'étaient pas à la pointure et risquaient de blesser dangereusement les pieds. A AUSCHWITZ, se pratiquait une véritable course aux chaussures (5I AUS 40). Des déportés sont allés travailler pieds nus dans la neige ou dans les mines. Les rapatriés de BUCHENWALD se souviennent des claquettes de bois qui les firent énormément souffrir : Il s'agissait d'une simple semelle de bois retenue au pied par une lanière.

La tenue complète du bagnard s'adorne pour les hommes d'un triangle indiquant la catégorie à laquelle il appartient et son numéro.

H5000 - 0061

H5000 - 0062

Le principe de l'immatriculation était employé dans tous les camps :

Les détenus étaient immatriculés par ordre d'arrivée, sans distinction de nation lité, et ce depuis l'origine du camp. Ainsi, les déportés immatriculés à DACHAU en 1945 ont pris la suite du numéro des déportés immatriculés depuis l'origine de ce camp.

Pour BUCHENWALD, les numéros ont été au-delà de 100.000 au-delà de 60.000 pour NEUENGAMME. A OHRDRUF, la numération allait jusqu'à 100.000 et recommençait, les nouveaux venus prenant les matricules des morts. Pour AUSCHWITZ, où furent entassés des millions de déportés de tous les pays d'Europe beaucoup moins d'un million environ dans le camp : l'immatriculation se fit en plusieurs séries : numéros sans série, et numéros avec série A, B, etc....

Ce soin de numéroter est apparu superflu et pratiqué en grande partie pour souci de faire perdre la trace du déporté: à chaque changement de camp, le détenu changeait de matricule. On attribuait à des vivants les matricules des morts, cette dernière opération ayant pour résultat de dissimuler la véritable proportion des décès et rendant les morts encore plus anonymes. On sait qu'à AUSCHWITZ, le numéro matriculé était tatoué sur l'avant bras, aussi bien pour les "politiques" que pour les Juifs, à la fois par souci de prudence et par volonté d'humilier.

H5000 - 0063

Ainsi dépouillés, vêtus de loques et dotés d'un numéro les déportés entraient dans leur nouvelle vie où tout était mis en oeuvre pour que regnent seules la peur et la faim.

B) ORGANISATION INTERIEURE DU CAMP.-

A partir de 1940, les Allemands ont pu craindre de manquer de forces de police pour surveiller ces immenses concentrations d'ennemis.

En utilisant les pires instincts de l'homme : la faim, la peur, la haine du fort pour le faible, le désir de "sauver sa peau", les rivalités techniques, politiques et sociales, et les instincts sadiques des criminels de droit commun, ils ont obtenu une organisation très stricte avec un minimum de forces de police allemande.

Au sommet de la hiérarchie, le grand chef de tous les camps allemands était HIMMLER (dont une visite pouvait entraîner la mort de milliers d'êtres). HIMMLER, au moment de l'avance américaine, aurait ordonné au Gauleiter SAUCKEL d'exterminer le camp de BUCHENWALD. Il était assisté du Lieutenant Général des S.S. et de la police. Au-dessous de lui, les commandants de chaque camp, assistés d'un état-major d'une vingtaine de S.S. L'administration intérieure du camp était assurée par des détenus de droit commun. A MAUTHENSEN, le secrétariat du camp était assuré par des détenus politiques, la police du camp par des droits communs.

H5000 - 0064

Sauf dans des cas particuliers (BUCHENWALD), il semble que pour les détenus allemands chargés d'une fonction dans le camp, la qualité d'allemand primât celle de détenu. Une étroite entente existait entre les S.S. et l'administration intérieure, toute puissante, puisque c'est à elle que le commandement S.S. fixait par exemple le chiffre des déportés à envoyer en transport, et que c'est elle qui choisissait les détenus. C'étaient des détenus qui désignaient d'autres détenus pour les kommandos dont il savait qu'on ne revenait pas.

Ce n'était pas un des moindres griefs contre le régime des camps, que ce droit de vie et de mort donné à des détenus sur d'autres, droit de mort dont les kapos usèrent largement. Les savants, écrivains, médecins ou femmes françaises de l'éducation la plus raffinée furent légion, qui succomberent non sous les coups des S.S., mais sous ceux des kapos ou des blockova.

En Mai 1945, des kapos (droits communs allemands) répondirent en choeur à l'appel du Commandant d'AUSCHWITZ pour leur engagement volontaire dans les S.S.

Triangle rouge (politique), triangle vert (droit commun), triangle des objecteurs de conscience ou des pédérastes, toute la gamme des couleurs était prévue pour différencier les catégories de détenus. En réalité, il n'existait que deux catégories de détenus : ceux qui subissaient, et ceux qui, par un raffinement de barbarie, devaient régler le sort de leurs camarades

H5000 - 0065

leur distribuer la nourriture, surveiller leur travail et éventuellement les faire disparaître.

Telle était la hiérarchie administrative à laquelle devait se soumettre le déporté à son arrivée.

C) VIE JOURNALIERE :

La vie se déroulait plus ou moins épuisante et tragique mais sur un rythme analogue dans tous les camps, car il devait satisfaire au désir manifesté des dirigeants nazis : obtenir le maximum de rendement sans aucun souci de la souffrance humaine. Les pertes mêmes ne comptaient pas : l'afflux des arrivées était continu. L'utilisation rationnelle des cendres des victimes était prévue.

A 3 ou 4 heures du matin, tout le monde était éveillé et devait se lever aussitôt. Les coups, les hurlements et les morsures des chiens activaient les retardataires. En général, après le lever, l'horaire prévoyait la toilette, dans des conditions dont nous reparlerons plus loin.

Ensuite, l'inévitable appel qui était, pour les chefs le seul moyen de dénombrer les détenus, de contrôler les évasions et de dénombrer les morts survenues pendant la nuit. L'appel a laissé aux rapatriés un des souvenir les plus douloureux. Quel que soit le temps : pluie, neige, vent, en toutes saisons, dans le petit jour glacé, les détenus devaient rester, au garde-à-vous, à demi-nus, pendant une heure au moins, quelquefois trois ou quatre heures (exemple :

H5000 - 0066

GOTENHAFEN - DAC 42 - Dénombrement jamais fini, à cause des erreurs et des absences).

Si quelqu'un s'était caché, tous les détenus restaient immobiles en attendant que le coupable soit retrouvé. Tous les camps ont connu des appels interminables :

- 27 heures de suite à RAVENSBRUCK
- 19 heures à GROS-ROSEN, au moment de la chute de Stalingrad .

Pour éviter ces attentes épuisantes, les chiffres devant cadrer, les détenus amenaient les morts de la nuit (Doc. BUC. M.D.) et les maintenaient debout. Cette sinistre comédie n'était pas rare. A chaque appel, dix détenus s'effondraient; il était interdit de leur porter secours. A RAVENSBRUCK, les femmes âgées ont essayé de se soustraire aux appels. Leurs camarades plus jeunes les ont aidées dans la mesure de leurs moyens, en achetant parfois la complicité des blockowa. Des cheveux blancs, des chevilles enflées remarqués à l'appel, entraînaient souvent la désignation pour la chambre à gaz, à laquelle n'échappèrent pas maintes Françaises âgées (le 28 Mars ou le 1er Avril 1944, parmi elles, succomba la Supérieure d'un Ordre de Religieuses de LYON).

Tous les rapatriés gardent la hantise de ces heures qui ont coûté la vie à tant de leurs Camarades.

Quand l'appel était terminé, on distribuait la nourriture le matin, les déportés recevaient généralement 2 ou 300

H5000 - 0067

grammes de pain et un café ersatz. Après cette brève interruption, il n'était pas rare que les détenus subissent un nouvel appel par kommando de travail (52 AC 50).

Le départ pour le travail avait lieu le plus souvent à pied, en colonnes encadrées par des S.S. Ceux qui débordaient la colonne étaient battus, ceux qui traînaient étant abattus. Marche forcée, souvent au pas gymnastique, pendant plusieurs kilomètres, lorsque le kommando était à grande distance du camp. A AUSCHWITZ, c'était en musique que partaient les hommes. Il fallait fournir, avant de commencer une longue journée, un effort épuisant.

A midi, un court arrêt était généralement prévu, pendant lequel les déportés avaient juste le temps de manger un morceau de pain.

Un nouvel appel avait lieu avant la reprise du travail, qui durait jusqu'à la tombée du jour. Le retour au camp s'effectuait dans les mêmes conditions que l'aller : coups et chiens faisaient avancer cette cohorte épuisée par un travail sans répit. Il fallait ramener au camp les corps de ceux qui étaient morts dans la journée.

Une soupe claire et une tranche de pain, qu'il fallait manger au plus vite, étaient distribuées au retour. Un dernier appel rassemblait tout le camp aussi longtemps que le jugeaient nécessaire les chefs. Comme le matin, une défaillance

H5000 - 0068

individuelle retenait tous les déportés au garde-à-vous, malgré la fatigue écrasante de la journée.

Enfin, c'était le retour au block. Dans certains camps, c'était le seul moment de détente où les détenus jouissaient d'un peu de liberté.

Les détenus couchaient souvent à même le sol (Rap. AUS. M.M.), quelquefois sur des paillasses réduites en poussière, et le plus souvent sur des bas flancs, dans des cases de 80 cms de large où 4 ou 5 détenus devaient trouver place. Il fallait se coucher en "tête-bêche", toujours sur le côté. Aucun geste n'était possible, si tous les hommes ne synchronisaient pas leurs mouvements.

Les couvertures dont on disposait, quand elles existaient, étaient pleines de poux et maculées d'excréments. Il fallait se coucher avec les vêtements raidis par la pluie, sans possibilité d'en changer pour la nuit.

La durée du repos était très réduite, même lorsque les corvées ne l'abrégeaient pas de durée : à NECKAR (Doc. 52) le maximum de sommeil n'excédait pas 5 heures, à DORA, les déportés n'ont eu que 2 heures de repos pendant une longue période.

D) HYGIENE :

Toute hygiène était impossible au camp. Dans certains (MONOWITZ par exemple), il existait des installations sanitaires

H5000 – 0069

convenable, mais l'affluence était telle que rares était ceux qui avaient le privilège d'approcher de l'eau.. Dans la plupart des camps, aucune installation n'était prévue. Quelques robinets distribuaient parcimonieusement l'eau à plusieurs milliers de détenus. AUSCHWITZ possédait un seul robinet pour 10.000 personnes dans le camp.

Quelquefois, une minute ne s'écoulait pas entre le moment où le déporté pouvait accéder aux lavabos et le moment où il recevait l'ordre d'en sortir. Nous verrons plus loin de quelles brimades était entouré ce simulacre de toilette.

Cette absence totale d'hygiène marquait une atteinte consciente à la dignité humaine. La peur et les coups ont beaucoup plus de prise sur des êtres qui s'abandonnent. Il fallait déployer dans les camps de concentration une extraordinaire énergie physique et morale pour rester propres.

Les W.C. existaient en si petit nombre qu'ils devenaient pratiquement inutilisables. On faisant la queue sous les coups des gardiens (.SS.) ou bien on devait venir à heure fixe.

La plus grande saleté y régnait, parce que la dysenterie sévissait à l'état endémique et l'eau manquait. Le linge des détenus n'était jamais renouvelé. A MEILK, Kommando de MAUTHAUSEN, les détenus n'ont jamais changé de linge pendant 9 mois. Il fallait le laver le soir, sans savon, et le

H5000 - 0070

remettre mouillé le lendemain matin sous peine de se le faire voler. La vermine abondait : puces énormes, poux si nombreux que "sur les moribonds, il semblait que l'on ait jeté un voile".

Souvent, un même récipient servait, la nuit et le jour à deux usages différents. Ce procédé semble inconcevable mais il fut souvent employé par les malades atteints de dysenterie et qui n'avaient pas la force de se lever la nuit.

E) ALIMENTATION :

Nous avons vu que les déportés avaient généralement le matin un liquide noir avec 400 ou 500 grammes de pain pour la journée. A midi, dans certains camps seulement, une soupe claire, le soir une soupe claire (rutabagas, feuilles de choux). Quelquefois, un petit cube de margarine ou un peu de marmelade, ou une très petite tranche de mauvais saucisson étaient distribués en plus; mais ce petit "supplément" n'était pas donné chaque jour.

Ces rations étaient insuffisantes et dérisoires en raison de l'effort physique demandé. Elles furent encore réduites pendant les derniers mois de la guerre. Tous les déportés ont vite été atteints de cachexie avancée. Les pertes de poids étaient vertigineuses. Il n'était pas rare qu'un déporté perde 10, 20, 30 kilos pendant les deux premiers mois de son arrivée. L'homme ne peut descendre au-dessous de 40 % de son poids normal sans danger de mort. Tous

H5000 - 0071

les déportés ont vu beaucoup de leurs camarades mourir de faim, au sens propre du mot, après des périodes de souffrances terribles, pendant lesquelles les malades étaient atteints d'oedème. Les courbes décroissantes des poids étaient notées par les Allemands et communiquées aux détenus, afin qu'ils réalisent la marche effrayante de leur décrépitude. Ce n'était pas seulement à AUSCHWITZ qu'ils entrèrent dans la catégorie dite des "Musulmans", nom donné par les détenus à leurs camarades physiquement épuisés.

Les détenus mangeaient les épluchures, les détriments, de l'herbe, des écorces d'arbres. Dans les mines de charbon ils croquaient des morceaux de charbon pour se donner l'illusion d'un aliment. La faim a suscité des scènes terribles; les plus faibles, qui ne parvenaient pas à se défendre, n'avaient jamais leur portion complète. On a vu des détenus affamés tuer leurs camarades pour bénéficier de leurs rations un jour ou deux. Dans certains camps, les déportés on vu des hommes tailler des lanières de chair sur des hommes encore vivants. Des scènes d'anthropophagie, uniquement causées par la faim, ont existé rarement, il est vrai. Des hommes ont mangé le foie, le coeur de leurs camarades qui venaient de mourir. Sans aller jusqu'à ces excès, nombreux sont les détenus qui volèrent le pain de leurs camarades, et ce n'étaient pas toujours des droits communs, mais des hommes, des femmes en proie à la hantise de la faim. Par contre, d'autres sont morts pour avoir

H5000 - 0072

voulu sauver des camarades. A MAUTHAUSEN, un médecin donnait des cigarettes à un détenu, qui arrivait à les changer contre une demi-soupe pour des camarades épuisés. Les S.S. et toute "l'aristocratie" des détenus jouissant d'un rôle dans le camp, pratiquaient un marché noir effréné avec les rations des déportés.

Les Allemands, dans le domaine de l'alimentation, comme dans beaucoup d'autres, ont cherché à tromper et à faire croire à un état de choses bien meilleur que celui qui était en vigueur. Nous possédons le registre d'économat de BIRKENAU de la fin de l'année 1944 (voir photocopie jointe)

Chaque homme était censé recevoir, d'après les relevés qui y figurent, pour une journée de Décembre 1944:

- 10 grammes de sucre (soit 2 morceaux)
- 9 grammes de café
- 40 grammes de margarine
- 10 grammes de farine d'avoine
- 50 grammes de marmelade ou 50 grs de fromage.

Jamais aucun détenu n'a perçu de l'économat du camp, ni fromage, ni sucre et les rations de margarine et de marmelade qui furent distribuées à certains déportés pour le repas du soir, étaient beaucoup plus modestes que celles inscrites sur le registre.

La tenue de ces livres était une mesure de prudence prises à tout hasard, non pas pour tromper les dirigeants

H5000 - 0073

du Reich qui étaient au courant, mais peut-être pour berner la Croix-Rouge Internationale au cas où elle aurait eu accès dans le camp. Maintes fois, les vivres reçus et non distribués étaient pour les S.S. une source de revenus personnels et alimentaient les importantes réserves découvertes à AUSCHWITZ, par exemple, après la libération du camp. Lorsque les rations étaient fournies pour les directeurs d'industrie qui "louaient" les détenus, il est possible qu'elles aient surpassé les "quantités-types", mais les déportés n'en profitaient jamais.

Pendant les derniers mois, les rations, sous prétexte de désorganisation par bombardements, furent encore réduites Jamais la Croix-Rouge ne pût pénétrer dans un camp.

La supercherie était, dans les camps, scrupuleusement respectée, puisqu'en France même on répandait parmi les familles des renseignements sur l'alimentation qui se sont avérés totalement faux; les photos d'êtres squelettiques, les films, le spectacle des rapatriés de BELSEN, de BENDORF (Kommando de RAVENSBRUCK) ou de MATHAUSEN, ont suffisamment prouvé que la faim était le régime naturel dans les camps de déportés.

Les colis individuels, les colis envoyés par la Croix-Rouge Internationale, ont fortifié beaucoup plus de S.S. et les kapos que les détenus qui devaient, épuisés, privés de sommeil et sous-alimentés, assumer un travail écrasant.

H5000 - 0074

F) LE TRAVAIL :

Nous avons étudié précédemment les mobiles qui ont guidé les allemands dans l'utilisation des déportés pour le travail du Reich. Les besoins de l'Allemagne en guerre allaient toujours croissants, alors que peu à peu ses hommes étaient mobilisés pour faire face aux nécessités de la bataille.

La main d'oeuvre masculine allemande n'existait pratiquement plus : seuls les femmes et les enfants travaillaient encore dans les usines.

La main-d'oeuvre fournie par les déportés était tout indiquée pour faire des travaux très durs auxquels aucun volontaire n'aurait voulu se livrer : de la part des déportés - troupeau sans défense - aucun refus n'était possible.

C'était une main d'oeuvre de choix pour les industries de guerre secrètes. L'état dans lequel ils vivaient, l'absence de contrôle international, autorisaient les mesures les plus rigoureuses pour que le secret de la fabrication ne franchisse pas le seuil de l'usine : plus il mourait de détenus, disaient remplaçables, moins le secret risquait d'être violé.

C'est seulement à la libération que les usines de DORA, de LORA, d'ELLRICH furent connues et que l'on apprit

H5000 - 0075

que le camp de SANGERHAUSEN, qui leur servait de secteur postal, n'existait pas.

Cette main d'oeuvre ne coûtait presque rien au Reich.

L'usine était souvent construites de toutes pièces par les déportés, naturellement non payés et mal nourris. Le gouvernement allemand n'avait pour eux aucun frais d'installation, ni frais de logement. Parfois, c'était l'industrie privée qui les employait, qui assurait leur nourriture et leur hébergement (à Roihlin, par exemple).

Les possibilités de travail étaient exploitées jusqu'à l'extrême limite. Si les besoins de l'usine augmentaient, un simple appel suffisait à faire affluer des milliers de déportés nouveaux. La vie humaine ne comptait pas, seul importait le rendement susceptible de faire une "Allemagne uber alles".

f') Organisation du travail :

Le travail était organisé de deux façons :

1°) Le travail en kommando, annexe du camp central, qui se déplaçait selon les besoins. C'étaient les kommandos qui effectuaient les travaux de route, de terrassement, d'assèchement des marais, d'exploitation de carrières et de mines.

2°) Le travail en usine (HEINKEL, KLINGER, SIEMENS, etc..

Les travaux auxquels on contraignait les déportés étaient multiples; ils concernaient tous les besoins d'un grand pays

H5000 - 0076

en guerre.

Les industries de guerre furent les premières alimentées par la main d'oeuvre des déportés, au mépris de toute convention humanitaire, qui ne protégeait pas les déportés;

- Désamorçage de bombes non éclatées après les bombardements
- Fabrication de V1 à DORA et de V2 à LORA.
- Construction de machines à torpilles à KLICZOW, près de STETTIN,
- Fabrication de grenades à main à AUSCHWITZ.
- Amorçage d'obus à CARTH et dans de nombreuses usines métallurgiques.
- Travail dans les usines d'aviation HEINKEL à GOTHAFEN, KEMPTEEN (DACHAU).
- Travail dans les usines de chars de combat à FALLENSEE
- Travail dans les chantiers navals de sous-marins à WILHEMSHAFEN.

Les déportés politiques travaillèrent aux industries annexes qui alimentaient les usines de guerre : usines d'optique à RATHENOW (Brandebourg), d'essence synthétique à BLE HAMMER, ou de caoutchouc synthétique à BUNA-MONOWITZ à MONOWITZ la I.G. Farben-industrie employait, outre les civils et les prisonniers de guerre anglais, 80.000 détenus martyrisés par les contremaîtres civils autant que par les kapos.

- Les spécialistes furent utilisés à des travaux de

H5000 - 0077

laboratoire, comme la fabrication du caoutchouc synthétique à AUSCHWITZ.

- Les déportés durent descendre dans les mines de sel à STASSFURT et BLEDORFF, dans les mines de fer à SALZGITTER, 20 kms de BRESLAU, dans les mines de charbon à JANINA (Kdo d'AUSCHWITZ).
- Ils construisirent, pour favoriser la circulation des troupes allemandes, l'autostrade d'ANNABERG.
- Les femmes de RAVENSBRUCK manoeuvrèrent la pelle et la pioche pour tracer des routes à KUSTRIN et pour niveler le champ d'aviation à KOENISBERG.
- Assèchement de marais à RAVENSBRUCK et AUSCHWITZ, irrigation à WANSLEBEN, construction de maisons à SACHSENHAUSEN, fabrication de briques à KLINDEL-SACHSENHAUSEN, bûcheronnage à RAVENSBRUCK et REVEL il n'était pas de travaux pour lesquels les zèbres ne soient requis : déchargement de wagons ou pénichos redouté par les déportés de NEUENGAMME.
- L'exploitation des carrières de NATZWILLER, MAUTHAUSEN et GUSEN coûta la vie à des milliers de détenus.

Pour les vieillards et les détenus épuisés par la maladie des travaux spéciaux étaient réservés, tels :

- Confection des tresses à NEUENGAMME.
- Raccommodage de chaussettes à BUCHENWALD.
- Tricotage à RAVENSBRUCK.

H5000 - 0078

En plus de ces travaux qui occupaient presque tous les déportés, des équipes spécialisées étaient désignées pour les multiples corvées des camps :

Nettoyage des blocks,

Ramassage des morts,

Service du four crématoire.

La conjonction de travaux de force et de conditions abominables de vie expliquaient la terreur suscitée chez les déportés par les appels pour les transports. On savait ce que signifiait le départ pour DORA, KOENIGSBERG.

f") Les conditions de travail :

Plus que les travaux exigés, les conditions de travail ont fait des usines et des kommandos de véritables bagnes.

Le travail était souvent exécuté dans les pires conditions d'hygiène : plusieurs usines étaient souterraines, sans air, sans lumière, avec une poussière très dense.

- A DORA, les déportés restèrent 9 mois sans sortir du tunnel;
- A JOHANGEORGENSTADT (Kdo de FLOSSENBURG), les déportés devaient manger et dormir dans l'usine et ne sortir qu'exceptionnellement;
- A STASSFURTH, les mines étaient à 500 mètres sous terre, "les conditions étaient épouvantables : mauvais éclairage, torches électriques que les S.S. projetaient dans les yeux, poussière de sel qui aggravait les blessures" (3I 3TA 4).

H5000 – 0079

- à NEUENGAMME, les Kommandos des tresses groupaient 3.000 déportés par cave, sans air et sans lumière (Doc. NEU.M.D.).

Le travail avait lieu pour tous les temps : la pluie, la neige, les températures les plus rigoureuses n'arrêtaient jamais le travail; les déportés ont souvent travaillé, pour les travaux d'irrigation et d'assèchement des marais, dans l'eau et la boue jusqu'aux cuisses, après avoir parfois cassé la glace (WANSLEBEN, AUSCHWITZ).

La durée du travail, variable selon les camps, était toujours très longue : à MAUTHAUSEN, les déportés travaillaient 11 heures debout, à WILHELMSHAFFEN, 15 heures, à DORA 17 heures, à DACHAU de 17 à 18 heures, à NEUENGAMME de 12 heures à 18 heures, etc...

Dans tous les camps, les déportés travaillaient sous la surveillance des gardiens, SS. ou kapos, choisis pour leur brutalité parmi les détenus de droit commun. A coups de crosses de fusils, de manches d'outils, les détenus étaient frappés sans raison. Si un homme s'arrêtait une seconde ou levait la tête, les coups redoublaient; des chiens spécialement dressés aidaient à repérer ceux qui s'arrêtaient un moment. Quand un homme tombait d'épuisement, les S.S. ou les kapos le frappaient à coups de botte jusqu'à ce qu'il se relève ou qu'il tombe en syncope.

Le rendement du travail était très faible. En général

H5000 - 0080

les Allemands, dans les camps de concentration, n'employ[illegible] par de spécialistes, sauf dans les cas de nécessité absol[illegible] (étude de V1, travaux de laboratoires). Tous les travaux étaient faits à tour de rôle par les détenus : terrassiers, métallurgistes, manoeuvres, infirmiers, etc... Les intellectuels notamment étaient presque toujours contraints à exercer les activités manuelles qui, en principe, devaient les avilir peu à peu.

Pour tenter d'augmenter le rendement, les Allemands ont parfois imposé aux détenus des tâches dépassant leur force : par exemple, 8 hommes chargés de la bétonneuse devaient fournir 2 tonnes de ciment par jour (NEC 6).

Aussi il ne semble pas, malgré les centaines de milliers de déportés qui, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest de l'Allemagne, oeuvrèrent dans les usines, dans les marais, les routes, dans les forêts, dans les laboratoires, pour actionner la machine de guerre du Reich, que la marche de celle-ci en fut plus aisée. Les coups ne pouvaient suppléer à la maladresse et au sabotage dont beaucoup se firent un devoir.

Les chefs des grandes firmes allemandes qui utilisèrent la main d'oeuvre déporté portent une responsabilité aussi lourde que les bourreaux S.S. Les contre-maîtres civils qui frappèrent les détenus méritent le même châtiment que les kapos criminels. Seules la complicité et l'exécution des

H5000 - 0081

consignes consenties par un peuple entier pouvaient permettre que l'exploitation jusqu'à la mort de centaines de milliers d'êtres humains restât pendant des années un secret pour le monde civilisé.

Sans espoir de libération, sans autre horizon que les miradors du camp, sans autre perspective que la mort prochaine, sans aucun contact avec le monde extérieur, sans autre secours intellectuel ou moral qu'une fraternité de clans et la volonté farouche de ne pas se laisser dégrader, survivre représentait une véritable gageure. Il ne fut pas toujours donné aux corps les plus robustes, aux esprits les mieux trempés, de pouvoir la tenir.

G) REGIME SANITAIRE :

Nous avons vu quelle précieuse "matière première" représentait dans le camp de concentration, le professeur, l'avocat, l'artiste, l'ethnologue, employés gratuitement à des travaux de terrassement, de déblaiement, travaux utiles, purement vexatoires ou à visées d'extermination.

Un minimum de soins était accordé aux déportés, dans la mesure où ils étaient "récupérables". Cependant, comme les médecins S.S. des camps ne perdaient pas de vue le but final : l'extermination, il est très difficile d'établir une ligne de démarcation nette entre les soins médicaux proprement dits, qui étaient du chapitre de l'hygiène au camp, et les tortures médicales, qui seront exposées au prochain chapitre des sévices et de la mort.

H5000 – 0082

Si les soins étaient le plus souvent absents, les "visites médicales" abondaient, prétextes à de longues stations debout, sans aucun vêtement. Les témoignages de tous les déportés concordent : les Allemands choisissaient tous les prétextes pour les contraindre à s'exhiber nus. Les femmes de RAVENSBRUCK attendaient nues, pendant des heures..... l'examen dentaire.

Nous n'étudierons ici que les conditions dans lesquelles les déportés ont été soignés.

Le service médical était assuré au sommet de la hiérarchie par des médecins S.S. Le titre de médecin S.S. était obtenu au bout de trois années d'études, après publication d'une thèse. Les déportés ont été pour eux un précieux terrain d'expériences médicales. Le médecin S.S. n'assurait qu'un contrôle très lointain sur le Revier où, comme dans les autres blocks, les chefs de l'Administration intérieure du camp étaient grands maîtres. Les plus éminents professeurs et biologistes français ont exercé la médecine à BUCHENWALD, NEUENGAMME, AUSCHWITZ, sous le contrôle d'anciens menuisiers bouchers, etc.. En effet, c'était le chef de block et non le médecin qui décidait de l'admission au Revier. C'étaient les chefs de block, les kapos, tel ou tel infirmier improvisé qui faisaient les opérations chirurgicales.

D'une manière générale, les conditions supportées par les malades étaient les mêmes que celles qui sévissaient dans

H5000 - 0083

le camp : en premier lieu, le manque de place.

- A AUSCHWITZ, 2 ou 3 malades étaient couchés dans un lit de 80 cms de large, nus, avec une seule couverture.
- Même régime à NEUENGAMME, ou les malades étaient 3 par lit de 80 cms.
- Même régime à l'infirmerie de GUSEN, où la place était prévue pour 250 malades, alors que 7 à 800 malades y étaient logés.
- Dans un des Revier de BUCHENWALD, 100 malades étaient parqués.
- En Avril 1944, il aurait fallu 10.000 places pour les malades, alors que seulement 2.400 places étaient prévues dans les hôpitaux, compte non tenu du block des invalides.
- La "concentration" des malades atteignit son maximum à BERGEN à partir de Mars 1944. Des barraques ou blocks isolés étaient prévus pour les malades, mais on sait que leur entassement était tel qu'il n'était même pas question de soins et qu'au moment de la libération, vivants, morts et mourants étaient entassés dans un amoncellement indescriptibles
- A DORA, les mourants eux-mêmes ne pouvaient tous être admis dans les locaux affectés aux malades. En Février 1944 un véritable hopital fut établi avec des moyens très réduits. Peu de places vacantes.

H5000 – 0084

.. Le d von oir n ural de DOR [illegible] le c [illegible]
n bien de [illegible], ou les malades pouvaient s'étendre et,
où les invalides les [illegible] à coups de [illegible]. Les
tuberculeux y [illegible] deux ou trois par [illegible]
[illegible] mourraient, sans soins.

Il est curieux de constater, à côté des [illegible]
[illegible]s d'extermination [illegible] par les allemands, l'
désir ils furent parfois soucieux du respect des [illegible].
C'est ainsi que nous possédons une série de fiches [illegible]
pour les malades de DORA. Leur courbe de température, la
nosie, l'évolution de la maladie (guérison ou décès) y [illegible]
scrupuleusement notés. Nous savons que l'on ne tenait
sur ces belles fiches [illegible] nous possédons également
des cartes de fiches médicales de BERGEN-BELSEN [illegible]
bien de nos maladies connues les deux les plus [illegible]

Au kommando de LORA, comme à DORA, l'infirmerie n'
était pratiquement rien. Il n'y avait même pas l'eau. Elle
n'avait été organisée que lorsque les déportés furent [illegible]
là sur le sommet de la colline. Le personnel médical,
porté un médecin français, ne comprenait que de soi-disant
étudiants en médecine. Les opérations furent faites par un
droit commun qui tuait ses patients à chaque opération.

Dans certains camps ou kommandos, les conditions m
rielles étaient un peu meilleures. Par,exemple, au Revi
STASSFURT (kommando de BUCHENWALD) où le service était as
par un médecin français jusqu'en Janvier 1945.

H5000 – 0085

En principe les malades devaient recevoir une nour[ri]ture meilleure. En réalité, être admis au Revier signifiait s[ub]ir avant la famine. Les malades jouissaient d'un régime ali[men]taire réduit. Au block des invalides (block 45) à BUCH[EN]WALD à RAVENSBRUCK ou dans ses kommandos, une soupe au lait é[tait] en principe accordée aux grands malades, mais elle n'éta[it] jamais distribuée. On ne s'étonne pas, dans ces condit[ions] qu'une des causes essentielles de la mort des malades entr[és] au Revier fut la faim.

A l'infirmerie de RAVENSBRUCK, il s'agissait d'obteni[r] le "régime" pour bénéficier d'une nourriture convenable, [que] les détenus Français ne l'obtenaient jamais. Le block [des] de RAVENSBRUCK spécialisé pour les tuberculeux, n'était [qu'une] antichambre de JUGENDLAGER et de sa chambre à gaz. Il n'[y] était pas question de surulimentation.

A NEUENGAMME, les médecins lorsqu'ils venaient con[stater] le décès, avaient un diagnostic spécial pour les morts [de] faim : "faiblesse générale ou arrêt du coeur".

Les malades de VAIHINGEN ne recevaient sur leur gr[abat] ni soins, ni nourriture. Le résultat fut la mort de l.[500] déportés en deux mois.

Voici quelques états de médicaments distribués dans [les] infirmeries de certains camps :

A l'hôpital d'AUSCHWITZ, ni médicaments, ni instrum[ents] stérilisés, alors que les dépôts de pharmacie du camp r[ega]geaient de produits. Mais on sait qu'à AUSCHWITZ le tra[vail]

H5000 - 0086

généralisé était la chambre à gaz.

A LAURAHUTTE (Kdo d'AUSCHWITZ), pour trois semaines, les médecins disposaient de :

- 50 grammes de teinture d'iode,
- 25 grammes de pommade phéniquée.

A GUSEN :

- 15 cachets d'aspirine (pour 7 à 800
- quelques chachets de sulfamide (malades

A RECHLIN :

- 100 comprimés d'aspirine pour 4.000 femmes
- 1 kg de charbon
- quelques pansements et pommades
- quelques ampoules de calcium.

Les pansements étaient, la plupart du temps, en papier (papier de soie à RAVENSBRUCK, papier à margarine à [illegible]). Aucun sérum. Le plus souvent, le pansement était fait pour cacher la plaie aux yeux du médecin S.S. Les instruments opératoires n'étaient jamais stérilisés.

A NATZWILLER, c'était en cachette, à la nuit, que les médecins français pouvaient panser les plaies de leurs camarades, plaies gangréneuses consécutives à des morsures de chiens, plaies envahies de larves de mouches, alors que par ordre, les malades devaient rester couchés sur le dos dans la journée (32 DAC.37).

Telles étaient les conditions générales qui sévissaient au Revier. L'admission était soumise au bon vouloir de chef

H5000 - 0087

de blocks. En général, il n'était possible d'être admis que si l'on avait au moins 39°5 ou 40° de température. D'après de multiples témoignages, nous savons que des malades auxquels on avait refusé l'admission au Revier parce qu'ils n'avaient pas la température voulue, furent renvoyés au travail et y moururent le jour même (DOC. NEU II).

C'est ainsi qu'à KOCHENBURG (Wurtemberg) un Français, non reconnu malade, fut, en Mars 1945, porté par ses camarades dans l'usine où il travaillait. Il avait entouré ses jambes couvertes d'ulcères de morceaux de sacs de ciment. Vingt minutes plus tard il mourrait. (KOC.I).

Au contraire, dans certains cas, des malades ont déguisé leur température et refusé de se laisser admettre au Revier, sachant qu'ils n'en sortiraient pas vivants.

Jusqu'en 1942, à AUSCHWITZ, les médecins internés n'ont été admis que comme "Leichentrager", c'est-à-dire porteurs de cadavres.

A partir du moment où les médecins ont pu exercer, on a exigé d'eux une attitude contraire à la conscience médicale et humaine. Il leur fallait déguiser, sous des maladies reconnues, les morts dues à des causes non naturelles : piqûres, expériences, mauvais traitements (Doc. A.D. M.D.). Il leur fallait désigner les malades susceptibles de partir en transport, alors que la plupart du temps ces transports étaient le fameux camion de MAUTHAUSEN (voiture spécialement aménagée en chambre à gaz) et l'acheminement

H5000 - 0088

vers la chambre à gaz. Les médecins ont fait, la plupart du temps, l'impossible pour se soustraire à ces ordres et pour arracher des vies humaines à la volonté de mort des nazis.

A RAVENSBRUCK et à AUSCHWITZ, l'inhumanité des Allemands s'exerçait surtout contre les femmes enceintes. Beaucoup d'avortement par piqûres furent pratiqués. Celles auxquelles leurs enfants furent laissés durent travailler normalement (c'est-à-dire à des terrassements ou divers travaux de force) durant les premiers mois de leur grossesse. L'accouchement était pratiqué dans des conditions à peu près convenables par des sages-femmes détenues, mais une après, la mère devait elle-même regagner son block habituel. L'enfant ne recevait aucun soin, et nous avons le témoignage d'une jeune mère qui fit la toilette de son enfant, le lendemain de sa naissance, avec l'ersatz de café qu'elle avait reçu à son premier déjeuner (Doc. RAV. M.D.).

Une doctoresse tchèque intervint vigoureusement pour que les conditions de vie des mères et des enfants soient améliorées. Quel que soit le nombre de naissances, le nombre des biberons était limités et, pour en avoir un pour un nouveau-né, il fallait attendre la mort d'un autre bébé. Un enfant atteignait rarement trois mois à RAVENSBRUCK.

D'après ce qui précède, il apparaît évident qu'aucune tentative ne fut faite pour combattre les épidémies. Toute entreprise de ce genre apparaissait seulement comme un sévice supplémentaire. Ainsi, les examens intimes que les médecins

H5000 – 0089

S.S. pratiquaient en série sur les femmes et les jeunes filles sans aucune précaution d'hygiène, n'avaient d'autre but que de les avilir (Doc. RAV./AUS. M.D.). Lorsqu'à RAVENSBRUCK ou à AUSCHWITZ, on contraignait les détenus à évacuer leur block sous prétexte de désinfection, ils retrouvaient en rentrant leurs affaires pillées.

Les épidémies dont souffrirent le plus les déportés furent le typhus et la dysenterie. Il y eut de grandes périodes de typhus dans différents camps, Typhus souvent même contracté à l'infirmerie en raison de la vermine qui y pullulait. Rien ne fut fait pour l'enrayer, si ce n'est l'épouillage à AUSCHWITZ qui prenait l'allure de brimade.

La dysenterie était particulièrement horrible en raison de l'insuffisance des locaux de première nécessité. La plupart du temps, les dysentériques étaient transportés dans des blocks abandonnés, sans aucun soin, punis et maltraités s'ils se salissaient, traînés nus et exposés à un jet d'eau. Nous abordons là le chapitre des sévices. Cette maladie, en elle-même curable, entraîna la mort de milliers de déportés, aussi bien au JEGENDLAGER de RAVENSBRUCK, qu'au block des,dysentériques de BUCHENWALD, aussi bien à NEUENGAMME qu'à DACHAU, MAUHAUSEN ou BERGEN-BELSEN, où l'épidémie se propageait d'une manière effroyable au mois de mars 1945 et fut très difficilement enrayée après la libération.

Outre les maladies épidémiques, sévissaient les phlegmons -souvent mortels en raison de l'état de faiblesse des

H5000 - 0090

internés - les érysipèles, l'oedème de carence. Dans les conditions d'alimentation et d'hygiène des camps, toute plaie pouvait entraîner la mort, toute blessure causée par des chaussures mal ajustées pouvait provoquer la gangrène.

Tout ce que l'on vient de lire sur les conditions de la vie ou du travail favorisait un développement terrible de la tuberculose.

Il ne paraîtra pas surprenant également que l'atmosphère de terreur où vivaient les détenus ait entraîné de nombreux cas d'aliénation mentale.

A ORANIENBURG, un chirurgien français a recensé, parmi les malades, beaucoup de blessures par armes à feu, de nombreuses péritonites qui n'avaient pas légitimé l'entrée au Revier aux yeux du Vorarbeiter.

Ainsi même, lorsqu'on reste dans le domaine de la médecine pure, la responsabilité des Allemands demeure très lourde. Nous avons, à leur actif, les motifs d'inculpation suivants :

1°) Même lorsqu'ils voulurent donner une apparence de soins, ils utilisaient des locaux non appropriés, trop petits, négligé toute considération d'hygiène favorisé la propagation des épidémies en plaçant plusieurs malades dans le même lit, négligé de fournir les médicaments indispensables et favorisé de honteux marchandages (les malades étaient souvent contraints de choisir : entre la mort par la faim ou la mort par absence de médicaments obtenus en échange).

H5000 - 0091

2°) Ils voulurent avilir la profession médicale. Le médecin S.S. n'employait ses facultés que pour provoquer ou tout au moins constater la mort. Ils firent exercer la médecine par des détenus de droit commun, non qualifiés, qui ne voyaient dans les malades qu'un champ d'expériences et une possibilité d'exercer leurs instincts sadiques. Ils contraignirent les médecins, soit à des besognes qu'ils jugeaient avilissantes en les affectant à la "terrasse", lorsqu'ils déclinaient leur qualité de docteur, soit à exercer la médecine sous la contrainte des chefs du Revier, qui avaient le droit de vie ou de mort sur les malades.

- C'était à force de lutter contre l'administration intérieure du camp, pour tourner les consignes imposées par les médecins S.S., que les médecins internés réussissaient, dans certains cas, à pratiquer, dans la mesure de leurs faibles moyens, une véritable médecine salvatrice.

3°) Avec une inhumanité totale, non contents de laisser mourrir les malades, les Allemands les avilirent et torturèrent, leur faisant grief des défaillances naturelles de leur corps, les punissant parfois jusqu'à la mort pour ces défaillances (Doc. MEU. 5, Doc. RAV.M.D.).

Nous donnerons ici quelques statistiques des morts naturelles, ou soi-disant telles, de quelques camps, c'est-à-dire les morts qui ont été enregistrées sur les fiches statistiques de l'hôpital :

- Sur un convoi de 250 Françaises "politiques", parties de Compiègne pour AUSCHWITZ en Janvier 1943, 180

H5000 - 0092

étaient mortes au bout de 4 mois.

- On compte 134 Français morts, inscrits sur le registre d'infirmerie au block 8 de DACHAU, du 23 Mars au 6 Mai 1944.
- Au block de DORA, du 21 Novembre 1943 au 15 Mars 1945, 1797 Français sont inscrits officiellement sur le registre des morts.
- En Novembre 1944, 465 déportés moururent à DORA de cachexie et de dysenterie.
- A BUCHENWALD, pour l'année 1945, du 1er Janvier au 15 Avril, 3149 morts ont été inscrits. Sur les statistiques de l'hôpital, du 1er Janvier 1943 au 15 Avril 1945, on a compté 22.761 morts.
- Du 1er Janvier 1945 au 15 Avril 1945, 11.500 détenus seraient morts à DACHAU, faute de soins, surtout au block 30 réservé aux malades et aux invalides.
- A MAUTHAUSEN, 780 prêtres seraient morts sur 1500 qui y avaient été internés.
- Sur 2.200 Français qui furent immatriculés au camp de FLOSSENBURG, nous possédons une liste de 1600 décédés, compte non tenu des déportés qui devaient être abattus sur les routes d'exode.

Ces chiffres apparaissent faibles en comparaison des destructions massives de BIRKENAU, de MAUTHAUSEN, des dix mille cadavres qui jonchaient le sol de BERGEN-BELSEN à la libération de ce camp; mais faible aussi était le nombre de ceux qui étaient admis à une mort officielle dans un lit

d'hôpital, car selon le mot d'un S.S. à des détenus de BUCHENWALD se disant malades :

"Ici, il n'y a pas de malades ! il n'y a que des "morts ou des vivants; il faut choisir..." (Doc.BUC.M.D.).

LA MORT AU CAMP

Le régime de la vie quotidienne, du travail et de l'infirmerie dans les camps était déjà suffisant pour venir à bout d'hommes démoralisés et épuisés.

Nous avons pu voir comment les responsables de ce genre de mort "naturelle" étaient non seulement les commandants de camps, mais les médecins S.S., les kapos, les industriels allemands qui acceptèrent d'exploiter, dans ces conditions le travail d'êtres humains.

Cependant, outre la mort par maladie et la mort par accident, les déportés devaient connaître des supplices plus raffinés que dans les geôles allemandes en France. Ils devaient connaître la mort provoquée par les brutalités et le sadisme, la mort "scientifique" sous le prétexte de recherches médicales, enfin, la mort dans le simple but d'extermination, provoquée individuellement ou, lorsque la nécessité se faisait sentir de faire des vides pour amener une main d'oeuvre plus fraîche, la mort par extermination massive, grâce aux procédés les plus variés.

On a pu trouver à AUSCHWITZ le répertoire le plus complet et le plus raffiné des différents modes d'extermination indi-

H5000 – 0093

H5000 - 0094

viduelle et collective.

A) BRIMADES et SEVICES :

Toute infraction au règlement entrainait les châtiments les plus rigoureux et, le plus souvent, corporels.

La punition légale se chiffrait par nombre de coups échelonnés de 25 à 50. Les coups pleuvaient sur les déportés au cours de leur travail, à LANGENSTEIN, sans prétexte de punition (3I LAN.I). A GROLITZ (Kdo de FLOSSENBURG), le Commandant SS. KORMAN frappait les détenus au hasard de la rencontre. jusqu'à en perdre le souffle, et même la nuit, après les avoir fait déshabiller (3I FLO. 5 bis).

A ZWODAU, le commandant du camp envoyait d'une seule gifle les détenues par terre, obligeait des femmes malades à se déshabiller, à passer sous le jet d'eau et à faire le tour du camp par moins 50° (3I RAV.4).

A GROSS ROSEN, un chef de chambre, armé de sa matraque marchait sur les prisonniers couchés, frappant ceux qui étaient encore assis (GROS 2).

Les alertes à NEUENGAMME étaient pour les S.S. et les kapos une occasion de plus de frapper sauvagement les détenus quand ils descendaient s'entasser dans les abris où des cas d'étouffement n'étaient pas rares.

Les punitions étaient des plus variées : coups de pioche entrainant la fracture du crâne à REDZIF (Tyrol); séance de

H5000 - 0095

knout en musique à ORANIENBURG - le patient étant attaché sur une table et frappé de 10 à 25 coups, tandis que le médecin auscultait le coeur (ORA 6).

A NEU-STASSFURT, des Français ont témoigné que des déportés fatigués étaient enchaînés les uns aux autres dehors, le torse nu, les bras étendus en avant et sans nourriture.

A NIDERBUHL, les punis devaient rester trois heures à genoux, sur un bois triangulaire et conserver, sous peine de coups, une immobilité parfaite (NID I).

Certaines punitions voulaient prendre l'apparence de séances de culture physique. Ainsi, à NEUBRENN, on sonnait parfois le rassemblement à trois heures du matin. Les déportés devaient courir autour d'un basin rempli d'eau, ramper faire la grenouille, recévoir la soupe toujours en courant, et des coups étaient donnés à ceux qui renversaient la gamelle -(SI NEU I).

Au STUTTHOF, on voulait aguerrir les déportés; aussi par moins 20°, étaient-ils tenus de se déshabiller dans la cour, de tremper leur linge dans le baquet d'eau et de le remettre immédiatement (STU 2).

A GAGGENAU (dépendant de NATZWILLER), les déportés devaient faire l'exercice militaire à plat ventre, sous une pluie battante (SI GAG I).

H5000 - 0096

pluie battante (3I GAG I).

A OHRDRUFF, on les faisait marcher pieds nus, dans la neige, et sortir peine vêtus par les froids les plus rigoureux (3I OHR I).

Certaines punitions n'entrainaient pas la mort, mais étaient conçues dans un but d'humiliation. Par exemple : envoyer les prisonnières de RAVENSBRUCK et, de préférence, choisies parmi les femmes les plus raffinées, à la colonne de vidange. Elles devaient rester jusqu'aux genoux, dans la fosse à vidange, toute la journée, et quelquefois après le travail, pendant quelques heures la nuit, au lieu de se reposer.

Une des distractions préférées des S.S. dans le tunnel de DORA était de faire basculer les déportés dans les fosses d'aisance. Comme l'eau manquait, ils devaient des journées entières garder leur vêtements maculés.

A NEU-STASSFURT, pour avoir tenté de voler des pommes de terre dix déportés durent transporter, en courant, des sacs de 50 kgs du silo à la cuisine. Tous les cinq mètres des S.S. frappaient : quatre déportés en moururent.

La description des mille et un supplices inventés par l'imagination la plus sadique n'ajouterait rien à l'horreur du fait. Chaque camp, chaque kommando, chaque S.S., chaque kapo était spécialiste d'une forme particulière de supplices.

H5000 - 0097

Une des punitions les plus recherchées, parce que spectaculaire, fut la pendaison. Depuis les pendus de NIMES, les Allemands avaient fait des progrès. C'était en musique que celles-ci se déroulaient à NEUENGAMME, sur la grande place d'appel. C'est au garde à vous et les yeux fixes que les déportés devaient assister à des pendaisons pour sabotage dans le tunnel de DORA (à l'aide d'une grue qui soulevait 9 ou 11 hommes à la fois - l'agonie durant parfois 25 minutes) pour évasions à BUCHENWALD, à AUSCHWITZ. Mais c'est clandestinement qu'en Novembre ou Décembre 1944 de jeunes parachitistes anglaises et Françaises furent pendues à RAVENSBRUCK (Doc. RAV.M.D.).

A NECKARGERACH, un Français pendu pour tentative d'évasion, fut dépendu et envoyé à la morgue avant que la mort n'ait fait son oeuvre (30 NAC.6).

Des détenus furent contraints, sous peine d'exécution, à opérer eux-mêmes des pendaisons (ZWIEBERGE, Kdo de BUCHENWALD).

Toute pendaison, qu'elle soit publique sur la place d'appel ou clandestine, était dictée par la seule nécessité d'humilier jusqu'à la minute de la mort les déportés. Des Français ont protesté à BUCHENWALD contre ce mode d'exécution infamant pour des hommes arrêtés en accomplissant leur devoir. Il fallait frapper de terreur les témoins, et cependant maintes pendaisons furent clandestines, exécutées en série à la prison de NEUENGAMME ou à BUCHENWALD dans les caves situées au dessous du four crématoire. Tout autour de la cave, 45 crochets étaient fixés à 2m 20

H5000 - 0098

de hauteur. Les pendaisons se faisaient par série de cinq, selon les directives d'un S.S. assisté de deux des aides du four crématoire.

Lorsque les camps étaient trop chargés de détenus inaptes au travail, ordre était donné par les S.S. aux kapos surveillant le travail, de veiller eux-mêmes à ce que rentre au camp, le soir, un nombre très diminué de détenus. C'est ainsi qu'à BUCHENWALD, une dizaine de détenus ont été exécutés à coups de piocho, dans une journée au travail dans la carrière. C'est ainsi que le départ au travail à ALLACH était surveillé par un kapo qui, muni d'un gourdin, assommait les hommes au passage.

Les Allemands se surpassèrent dans le supplice de la carrière plus "productif" que la pendaison.

A NATZWILLER, les déportés devaient charger de lourdes pierres, remonter la pente au pas de gymnastique, frappés tous les cinq mètres par les S.S. et mordus par les chiens. Au sommet, il fallait redescendre en courant. Rares étaient ceux qui recommençaient l'ascension.

Tous les condamnés à mourir dans un délai très court étaient versés au travail de la carrière de MAUTHAUSEN. Ceux qui ne devaient pas revenir le soir étaient marqués d'une croix dans le dos. Ils devaient être abattus par un gardien ou jetés dans le précipice que surplombait la carrière de 100 à 200 mètres. C'étaient les kapos qui accomplissaient

H5000 - 0099

cette tâche.

La presque totalité des 300 israélites déportés de DRANCY le 15 Mai 1945 vers REVEL fut exterminée sous le couvert de bûcheronnage "dans la forêt. Les camionsqui, périodiquement, emmenèrent des équipes de bûcherons" revenaient vides.

Ces éxécutions spectaculaires ou clandestines pourraient être imputées à l'imagination criminelle de tel ou tel chef de camp, si leur généralité n'impliquait pas une organisation préconçue dans les moyens d'administrer la mort.

Le mobile de ces exécutions était toujours le désire de frapper de terreur les prisonniers; elles enrichissaient les kapos ou S.S. qui en étaient chargés.

Le rapport d'une détenue allemande employée au bureau de la direction du camp de RAVENSBRUCK, où elle a remplacé un S.S. dénommé CONRAD qui participait aux exécutions, donne les renseignements suivants sur des massacres exécutés dans ce camp : En été 1944, il arriva de grands transports de France. Cette ex-prisonnière rapporte que beaucoup de femmes, amenées dans ces convois, furent enfermées dans un garage pendant quelques heures et que, le soir même de leur arrivée, elles furent chargées dans la voiture de la prison. Celle-ci s'arrêta dans un petit chemin à proximité du camp. On n'arrêta pas le moteur afin que les autres détenues ne puissent entendre le bruit des détonations : elles furent tuées d'un coup de révolver dans la nuque et envoyées au four crématoire. Une des

H5000 - 0100

les n'était pas encore morte : le chef la tua à coups de sac.

Pour chaque exécution, le bourreau touchait : du vin, cigarettes et de l'argent. CONRAD, après des exécutions opérées fin Novembre ou début de Décembre 1944, aurait dit à un ami :

"Cela ne m'émeut pas du tout. J'ai l'impression d'être à la chasse aux lapins".

C'était le sentiment que devaient éprouver des sentinelles lorsqu'ils contraignaient des déportés à sortir du périmètre autorisé : par exemple, les S.S. lançaient leurs bérets sur les barbelés et enjoignaient qu'on leur rapportat. Dès que la ligne fatale était franchie, la sentinelle tirait. C'était un moyen très expéditif de se débarrasser des détenus. Certains même se jetaient volontairement en dehors de la ligne proscrite ou sur les fils électrifiés, préférant la mort à la perpétuelle agonie.

Les Allemands avaient perfectionné les moyens de donner la mort:

- détenus tenus de courir le dos chargé d'un lourd sac de pierres, pieds nus, dans la neige.

- détenus contraints à une longue station au garde-à-vous, lorsqu'ils étaient en sueur, abattus à coup de bûches lorsqu'ils bougeaient (rapport 3I-SAN. 4) et finalement achevés à la chambre à gaz;

H5000-0101

- Hommes et femmes déchiquetés par les chiens qui escortaient les S.S. et qui étaient dressés pour cela, sur un simple gest de leurs maîtres;

- Punis d'AUSCHWITZ, contraints à d'interminables heures d'appel, debout sous la neige, sans manger. Au retour ceux qui ne pouvaient passer la porte de leur block en courant étaient dirigés dans le block 25, destiné aux gazés, où ils souffraient abominablement de la faim et de la soif en attendant la mort.

A KAUFERING (Kdo de DACHAU), vers la fin Avril 1945, 112 juifs furent enterrés morts ou vifs dans un bois et 400 malades brulés au lance-flamme.

A MAUTHAUSEN, en Février 1945, à l'arrivée d'un convoi de SACHSENHAUSEN, le commandant désigné "350 malades" qu'il laissé nus dans la neige pendant 16 heures. Au cours de cette séance, ils furent douchés trois fois à l'eau froide. Ceux qui tombaient étaient aussitôt achevés à coups de crosse par les S.S. ou les chefs de block. Le lendemain, une vingtaine seulement vivaient encore (3I MAU.I5). Le 15 Avril 1945 sous prétexte d'amélioration de nourriture, 2.000 déportés, furent isolés dans une barraque, sans vêtement, sans lit, sans couverture et sans nourriture, en attendant d'être gazés (3I MAU.7). Ce genre de procédé d'extermination ne peut être considéré comme scientifique, puisqu'il s'agissait simplement de laisser la mort faire son oeuvre, en l'aidant si elle était trop lente. [illegible]

H5000-0102

B) EXPERIENCES :

Nous arrivons ici au chapitre de la mort scientifiquement provoqués. Nous avons acquis la preuve que les Allemands ont employés tous les procédés pour arriver à détruire les déportés. Ces procédés étaient savamment dosés : depuis la piqûre au coeur jusqu'à l'extermination massive par la chambre à gaz, en passant par la poudre blanche ou liquide noirâtre à composition inconnue.

Les rapports médicaux abondent sur les expériences qui ont été pratiquées sur les déportés, hommes et femmes. Ces expériences ont été systématiques. Variées en ce qui concerne les moyens de donner rapidement la mort, elles avaient un caractère commun : celui de ne même pas avoir l'excuse d'avoir fait progresser la science. Elles ont toutes dégradées l'homme au rang de cobaye pour la délectation des médecins S.S. et de leurs aides. Elles ont été un prélude à la mort, puisque la grande majorité des sujets d'expérience étaient passés ensuite à la chambre à gaz ou au crématoire.

Nous distinguerons les expériences individuelles, où il s'agissait surtout d'expérience de stérilisation des hommes et des femmes, d'études de l'évolution de certaines maladies provoquées artificiellement, comme le cancer de l'utérus à AUSCHWITZ, le typhus à BUCHENWALD.

A AUSCHWITZ, les expériences de stérilisation étaient complétées d'expériences de castration, avec étude scientifique

H5000-0103

" des réactions psychologiques" de l'individu. Les stérilisations étaient pratiquées sur les femmes par piqûres extrêmement douloureuses d'après le témoignage d'une rescapée (Doc. AUS. 32) ou par ablation de l'appareil génital. Ce genre d'expérience a été pratiqué même sur des enfants (Doc. AUS. M.D.) :

- Petites filles stérilisées à RAVENSBRUCK,
- Garçonnets servant de cobayes à AUSCHWITZ à NEUENGAMME
- Adolescents obligés de se soumettre au bon plaisir des S.S. ou des kapos à BELSEN, sous menace de mort.

Telle était l'oeuvre de cette puissance civilisatrice qui militait en faveur de "la force par la joie".

D'une manière générale, les sujets étaient assez bien nourris et traités au cours des expériences. Des femmes du block de stérilisation à AUSCHWITZ recevaient même du pain blanc. Elles étaient astreintes au secret le plus absolu et lorsque les expériences avaient été "menées à bien", le meilleur moyen de leur faire garder le secret était de les diriger sur le four crématoire.

A RAVENSBRUCK, les sujets étaient choisis de préférence parmi les polonaises des milieux intellectuels. On les appelait les "lapins". Des expériences de greffes osseuses d'ablations de muscles furent pratiquées sur elles et au moins une Française (Doc. RAV. M.D.); si elles échappaient à la mort, elles restaient infirmes.

H5000-0104

Des apprentis médecins s'exercèrent sur des détenus à tàutes les pratiques opératoires. Certains se spécialisaient dans les hernies, d'autres dans les kystes, d'autres dans les appendicites, sans avoir jamais tenu un scalpel avant d'entrer au camp. Ainsi, la maladie était prétexte à expérience et quand le prétexte n'existait pas, on inoculait la maladie. C'est ainsi qu'à BUCHENWALD le block 46 fut spécialisé dans l'étude du typhus exanthomatique; on l'inoculait aux patients afin d'étudier les divers modes d'évolution de la maladie.

Pour ces expériences, certains détenus étaient volontaires car, dès le moment où la maladie avait été inoculée, les malades jouissaient d'une nourriture parfaite. D'après les rapports autorisés, ils succombaient dans la proportion de 99 %.

Des politiques français furent envoyés pour expérience au block 40 par le Revier qui voulait s'en débarrasser; on a expérimenté sur des détenus une médicamentation pour la cicatrisation des brulures de bombes au phosphore (Doc.M.D.).

Des expériences furent faites aussi pour jauger la valeur des vaccins fournis par les grandes firmes médicales allemandes afin de les améliorer. Les malades vaccinés étaient ensuite contaminés par la maladie, les réactions étaient observées et trois mois après, l'expérience étant jugée concluante, les survivants étaient tués par une piqûre intracardiaque.

H5000-0105

A ORANIENBURG des séries d'expériences sur la médication cardiaque furent effectuées sur des convalescents français, russes, polonais. Des gaz furent expérimentés également sur des détenus, particulièrement à AUSCHWITZ.

Ces expériences sur l'efficacité des vaccins et des gaz indiquent à quel point était étroite la liaison entre les dirigeants des camps de concentration et ceux des différentes branches de l'industrie allemande. Les industries pharmaceutiques envoyaient des échantillons de leurs produits; les dirigeants de l'une et de l'autre savaient bien que les cobayes étaient des êtres humains.

La presse a fait une grande publicité aux expériences pseudo-médicales pratiquées au STRUTHOF ou à STRASBOURG sur des déportés du STRUTHOF.

Le professeur CHAMPY a fait une étude sur 54 clichés de préparation histologique trouvés à la Faculté de STRASBOURG provenant d'expériences faites sur des hommes et sur des enfants. Le rapport du Professeur CHAMPY a bouleversé le monde médical qui ne pouvait croire que des médecins fussent arrivés à un tel degré de dégradation morale.

Nous donnons ici le texte d'une lettre du Docteur SIMONIN, Professeur à la Faculté de Médecine de STRASBOURG en date du 18 Août 1945 :

H5000-0106

"1°) Il existe dans les cuves de l'institut d'anatomie "(Hôpital Civil) 86 corps ou quartiers de cadavres provenant "de déportés politiques originaires de sud-est de l'Europe, "qui ont été assassinés en Août 1943 sur l'ordre du Professeur "HIRTH, Directeur de l'Institut Anatomique de STRASBOURG "du temps de l'occupation. Ces déportés ont été exécutés dans "la chambre à gaz du STRUTHOF. Ces corps, après l'exécution, "ont été amenés à l'Institut et conservés dans un bain d' "alcool. Sur les 86 suppliciés, il y avait 30 femmes. Le "Professeur FORSTER désire qu'il soit procédé le plus tôt "possible à l'inhumation de ces corps.

"2°) Les 2 cuves de l'Institut Anatomique contiennent "également 150 corps et un certain nombre de fragments de "cadavres provenant du camp de MUTZIG, où étaient internés "des prisonniers russes. Au fur et à mesure que ceux-ci mou- "raient de consomption ou d'épuisement, leurs corps étaient "transportés à l'Institut Anatomique de STRASBOURG et conser- "vés dans de l'alcool en vue de leur utilisation pour des "travaux de dissection anatomique pratiqués par des étudiants "de la Faculté de Médecine".

Il existe un rapport d'un Professeur allemand de la Faculté de Médecine de STRASBOURG se plaignant au Commandant de STRUTHOF que les cadavres envoyés pour ses dissections et ses expériences étaient dans un tel état de cachexie qu'il n'en pouvait rien tirer.

H5000-0107

De telles atrocités prouvent à quel point les déportés n'étaient pour les Allemands que du matériel de travail ou d'expériences. Nous disons bien pour "les Allemands" puisque toutes les classes de la Nation allemande, qu'il s'agisse notamment d'industriel ou de médecin, ont été complices à le Professeur HIRTH, Directeur de l'Institut Anatomique de STRASBOURG, n'était pas un médecin S.S. Comment s'étonner alors des morts collectives par abandon au Jugendlager de RAVENSBRUCK, des morts massives de MAUTHAUSEN et surtout d'AUSCHWITZ ?

Le Jugendlager ou "camp des jeunes" à RAVENSBRUCK, était un camp où étaient expédiées les personnes âgées ou malades et celles qui jouissaient d'une "carte rose", indiquant que leur état de santé ne leur permettait pas de travailler. Elles étaient entassées dans les blocks, sans air, sur des paillasses au block 6, les femmes enceintes ne pouvant s'asseoir tant le sol était souillé d'excréments. Le camp des jeunes comprenait également un Revier avec de beaux lavabos en céramique, divisé en petites chambres de 7 à 8 lits à deux ou trois étages. Le sol était encombré de femmes qui râlaient et auxquelles on distribuait une poudre blanche qui les tuait.

Le "Tagesraum" était la chambre d'horreur qui était réservée aux cas graves de dysenterie. On ne voyait jamais ressortir celles qui y entraient. Des scènes horribles se

H5000-0108

passèrent lorsque les détenues comprirent ce que signifiait la poudre blanche qui leur était administrée. Des Françaises se sont battues pour ne pas l'absorber. L'une d'elles, après avoir été rouée de coups parce qu'elle s'était souillée, fut piquée par la blokowa et cessa de crier (3I RAV.42).

Les piqûres furent pratiquées systématiquement à BERGEN-BELSEN (rapport FREJAFON) par un détenu sadique et maladroit qui fit périr des centaines d'hommes dans d'affreuses souffrances. Il fut lui-même exécuté par les détenus sans que l'administration du camp osât intervenir.

La piqûre au coeur fut aussi une des spécialités du block 6I de BUCHENWALD; il était isolé des autres blocks à partir de 1943 par une palissade entourant une cour dont l'accès était sévèrement interdit, sauf pour les malades surtout les dysentériques. A certaines époques, 80 à 250 par jour, dont de nombreux Français, y aurait été détruits.

Piqûres d'eau oxygénée, piqûres à la benzine ou au pétrole, piqûres au phénol exécutées par les détenus, tandis d'autres détenus, parfois médecins, étaient obligés de tenir les victimes et de les transporter ensuite au four crématoire : ces expériences individuelles apparurent bientôt peu "rémunératrices".

La chambre à gaz permettait des résultats beaucoup plus rapides. Ils furent considérés comme particulièrement satis-

H5000-0109

faisants à MAUTHAUSEN où, en 1943 et 1944, des autocars venaient chercher par groupes de 40 des malades désignés par les S.S. responsables. Ils déposaient leur chargement dans un chateau où l'on est certain, d'après les charniers retrouvés, que ces malheureux furent exterminés. Les camions "de convalescence" qui venaient chercher les malades étaient devenus la terreur du camp (3I MAU.I5).

"L'auto-car" était plus expéditif que les piqûres mortelles intra-musculaires pratiquées avant 1943. Un des auto-car était lui-même une chambre à gaz. Il accomplissait un circuit rationnel : les malades, exterminés par les gaz dans l'auto-car pendant le trajet MAUTHAUSEN-GUSEN, étaient incinérés à l'arrivée à GUSEN. Un nouveau chargement repartais de GUSEN : gazage en cours de route et incinération à MAUTHAUSEN. Souls, les raffinements d'une imagination dépravée peuvent expliquer cette horreur. C'est vers le chateau de HARTHEIM aux environs de Linz, appartenant au Gauleiter de la région, que l'auto-car aurait emmené d'autres chargements.

Au moment où des soupçons commencèrent à se répandre parmi les déportés, l'extermination par l'auto-car cessa. Il est curieux de constater que ce changement aurait coïncidé avec la destruction du chateau par bombardement.(Doc.LUT).

Au camp d'ORANIENBURG, à partir de Décembre 1944 - Janvier 1945 commencèrent à affluer des déportés politiques et des juifs de tous les camps de l'est. La surcharge était

H5000-0110

telle qu'il fallait faire de la place:

- par le massacre d'un convoi de Juifs de BUDAPEST en Décembre 1944,
- par le massacre de 2.000 juifs du Kommando de LIBERHAUS en Janvier 1945,
- par le massacre, dans la nuit du 2 ou 3 Février 1945, de toute la compagnie disciplinaire du camp, comprenant en particulier 7 anglais, 5 Français.

Chaque médecin fut invité à fournir des listes de malades avec leur situation respective : couché, assis, intransportable, ne pouvant être guéri avant deux mois. Ils furent ramassés en quelques "fournées" et brulés vifs au nombre de 700 environ. En une semaine les tuberculeux du Revier 4 et 5, parmi lesquels de nombreux convalescents français, belges ou anglais, ont été exterminés par une équipe spéciale de S.S. venue d'AUSCHWITZ. Ils entassèrent les malades dans une voiture cellulaire qui fit le tour du camp, déchargea son contenu au four crématoire et revint de nouveau, et ainsi de suite.

A partir de Février 1945, les exterminations de malades du camp cessèrent sur l'ordre de BERLIN- un officier S.S. se serait plaint que son père eut été exterminé de cette manière. Si BERLIN donna l'ordre d'arrêter les extermination, c'est donc BERLIN qui les commanda, BERLIN qui, par l'entremise d'HIMMLER et de ses sbires, fit d'AUSCHWITZ l'entreprise de

H5000-0111

destruction humaine la plus scientifiquement préparée et réalisée qu'on pût concevoir, dans le but d'exterminer les Juifs.

Les destructions y étaient opérées en plusieurs étapes :

= Une sélection s'opérait au débarquement des trains, Etaient envoyés au crématoire tous ceux qui ne paraissaient pas susceptibles de fournir du travail au Reich, d'après leur aspect physique. Cette sélection à l'arrivée avec le S.S. désignant , d'un côté, ceux qui entraient au camp, de l'autre ceux qui n'y entraient pas, est devenue un fait de notoriété publique.

- Les enfants au dessous de 15 ans et leurs mères, les femmes enceintes, d'une manière générale les hommes au-dessus de 50 ans et les femmes au dessus de 40 ans, ne sont jamais entrés au camp d'AUSCHWITZ, mais allaient directement vers la chambre à ga z.

- Ces malheureux étaient dirigés soi-disa nt vers la douche. Une se viette et un morceau de savon leur étaient distribués à l'entrée. Les portes étaient closes et c'était l'asphyxie par les gaz, grâce à un système soi-disant perfectionné, mais qui, vu la crispation des cadavres, demandait certainement plusieurs minutes a vant d'avoir accompli son oeuvre. Ils attendaient nus sur une prairie leur tour pour être "douchés"

On peut assurer que sur des convois de 1.500 personnes

H5000-0112

parties de DRANCY, 350 au plus entraient da ns le camp. Les autres, a vant toute immatriculation, passaient directement à la chambre à ga z. Une seule exception à cette règle : le dernier convoi d'Israélites partis de MONTLUC en Août 1944 le seul dont on ait vu revenir des fammes âgées.

-Une sélection secondaire était opérée parfois après l'admission au camp. Au cours de la viste médicale, le médecin S.S. essayait de faire a vouer aux jeunes femmes qu'elles étaient enceintes en leur promettant un meilleur traitement. Celles qui avouaient devaient, nues sous leur manteau, regagner la "salle de bain".

C'est da ns la "salle de ba in" qu'à été décimée, avant même l'entrée au camp, une grande partie de l'élite intellectuelle des juifs français, professeurs de faculté, avocats, journlistes, écrivains, artistes et médecins âgés.

Parmi ceux qui entraient au camp d'AUSCHWITZ et de BIRKENAU, nombreux sont ceux qui ne résistèrent pas longtemps. En effet, des sélections périodiques étaient opérées parmi les malades affaiblis, hommes ou femmes.

A AUSCHWITZ ou à BIRKENAU, les sélections s'opéraient sur le seul aspect physique. Le Revier était un endroit où l'on n'entrait plus, par crainte d'être sélectionné. Il n'était pas nécessairé d'avoir atteint l'état de "musulman":

H5000-0113

un abcès, un bouton, une plaie, une forte température, la présence de poux, ou un physique qui déplaisait soit au Docteur KONIG, soit au Docteur MENGELE ou à l'un des potentats des sélections, ouvraient aisément aux déportés les portes de la chambre à gaz.

C'est à la suite d'une visite d'HIMMLER, en Juillet 1943, que des commandes furent passées pour augmenter le nombre des fours crématoires. Le besoins d'extermination étaient très grands en raison de l'afflux des Juifs de toutes nationalités, et les deux crématoires d'AUSCHWITZ étaient insuffisants.

Nous n'insisterons pas sur l'organisation méthodique de l'anéantissement, sur le synchronisme scientifique établi entre la chambre à gaz et le four crématoire, sur des bûchers constitués par des rangées de 50 mètres de long où furent empilés les cadavres de Hongrois, les capacités du four crématoire étaient dépassées. Il est à craindre que les enfants juifs venant de France, raflés dans les Centres de l'U.J.I.F. ou recherchés chez des particuliers qui leur avaient donné asile, n'aient été jetés vivants au four crématoire.

La "taylorisation" de l'anéantissement était perfectionné au point que les résidus des corps, cendres, cheveux, étaient utilisés dans des buts industriels : Les Russes trouvèrent en libérant le camp d'AUSCHWITZ des masses de cheveux qui avaient dû appartenir à plus de 100.000 femmes assassinées.

Par un raffinement de cruauté, les détenus qui étaient employés au four crématoire aurait été Français si l'on brulait des Français, Polonais pour des Polonais, etc.. (témoignage non vérifié).

Au Sonderkommando qui était cha rgé de la bonne marche du four, l'équipe des détenus était renouvelée tous les trois mois, afin que le secret fût bien gardé; les officiants étaient donc à leur tour jetés tous les trois mois au four crématoire.

Cette rapide vue d'ensemble des moyens d'extermination pratiqués à AUSCHWITZ est impuissante à susciter l'atmosphère de terreur qui sévissait au camp. La mort était perpétuellem ent à l'ordre du jour, annoncée par la visite du Docteur KOENIG, du Docteur MENGELE qui ordonnaient une sélection , en dehors des sélections pétiodiques chaaue fois qu'il y avait une fête juive (Doc. AUS.M.D.).

La musique scandait la marche au four crématoire, comme la ma rche vers le kommando de travail. Des milliers de déportés moururent au son de joyeuses valses viennoises.....

Tous les déportés de MAUTHAUSEN, de DACHAU, D'ALLACH, ou de RAVENSBRUCK en ont gardé la terreur. Le four crématoire de RAVENSBRUCK fonctionna seulement à partir du moment où l'avance russe empêcha les transports "noirs" vers les camps de l'est et en particulier vers LUBLIN.

H5000-0114

H5000-0115

Les Allemands furent assez soucieux de l'opinion publique pour tenter de détruire avant l'arrivée des Alliés les fours crématoires. Ainsi ceux d'AUSCHWITZ cessèrent de fonctionner en Novembre 1944 trois mois avant la libéra tion du camp par les Russes.

Il n'est pas possible de fournir un chiffre exact des Français qui périrent par ces différentes méthodes dans les camps de concentration. Il faudra attendre que les enquêtes en Allemagne ne laissent plus a ucun espoir de voir rentrer les disparus pour pouvoir, par soustraction, en trouver un chiffre exact, mais pour MAUTHAUSEN, les S.S. communiquaient au bureau du camp les noms de ceux qui étaient morts au "chateau". Sur les registres de l' Arbeitsamt de RAVENSBRUCK, les indications "sana" ou "Mittewerde" indiquent la mort par les gaz.

Pour indiquer l'extermination par les gaz à AUSCHWITZ, la fiche du sélectionné était enlevée dans la carthothèque, de même que les médecins enlevaient la carte des malades qu'ils destinaient à la mort. La plupart les archives des camps n'ayant pu être reconstituée que par le témoignage des rescapés, il est certain qu'on n'arrivera jama is à dresser un bilan exact des pertes.

A près l'examen de ces différents moyens de faire mourir, il nous paraît vain d'examiner les différents modes de dissection pratiqués sur les cadavres. Une absence totale du respect de la vue caractérisant les Allemands, il serait inutile de leur demander un respect de la mort. Aussi rien n'apparaît plus normal que le

spectacle de cadavres tirés par les membres à travers le camp, le spectacle des morgues avec des cadavres d'hommes et de femmes accumulés, le spectacle à ORANIENBURG de cadavres foulés et maniés comme des morceaux de bois, l'évocation de ces cadavres restant des jours entiers dans les mêmes positions à BERGEN-BELSEN.

Rien ne saurait augmenter l'impression d'horreur que laisse à l'imagination le spectacle des mille tortures pratiquées sur des êtres vivants pour arriver à les détruire.

H5000-0116

III. LES EVACUATIONS DES CAMPS DE CONCENTRATION -

Un des motifs qui aggrava encore la vie du déporté en Allemagne fut les incessants transferts de camp à camp, causés par des considérations de main d'oeuvre, d'effectif de camp, d'élimination d'éléments impropres au travail, de sécurité à la suite des avances des Alliés.

La période la plus tragique pour les déportés en Allemagne fut celle qui s'étend d'Octobre 1944 à Mai 1945. C'était la période où l'avance des Armées Alliées à l'ouest et à l'est entraînait, d'abord une évacuation massive des camps de l'est vers l'ouest, puis un transfert incessant d'un camp à l'autre, sans même une justification logique. Les routes d'évacuation en Allemagne furent jalonnées de fosses et de tombes anonymes.

Nous montrerons par quelques chiffres à quel point ces évacuations à la veille de la Libération, furent meurtrières. A ce moment là, les Allemands n'avaient plus à tenir compte de la nécessité de la main d'oeuvre; ils ne pensaient pas non plus à ménager l'opinion publique, car le spectacle même des déportés vivants était aussi horrible que celui des charniers retrouvés dans les différents camps. On pourrait penser à des mesures individuelles prises par tel ou tel chef de camp dans l'affolement de la fin, mais nous avons les preuves que des directives systématiques d'extermination avaient été données de BERLIN aux chefs de camps. Trop de témoignages concordent pour prouver que l'anéantissement des déportés de BUCHENWALD ne fut pas réalisé par suite de l'arrivée des Américains ;

H5000-0117

H5000-0118

on sait que des charges d'explosifs avaient été amenées à MAUT HAUSEN pour faire sauter l'ensemble du camp.

Les premiers convois de rapatriés de MAUTHAUSEN, en avril 1945, à la suite d'un accord intervenu avec la Croix-Rouge, nous ont fait connaître à quel point ils craignaient l'extermination pour leurs Camarades. Ils suivaient avec angoisse l'avance des troupes Alliées avec la crainte que MAUTHAUSEN ne fût isolé et anéanti sur les ordres de BERLIN.

Dans la nuit du 1° au 2 Septembre 1944, au camp de NATZWILLER, eurent lieu plusieurs " montées " de détenus vers le STRUTHOF. La voiture " grise " a effectué la navette entre SCHIRMECK et le STRUTHOF. Le four crématoire a marché alors sans interruption trois jours et deux nuits.

Un détenu du STRUTHOF a confié à un libéré de NATZWILLER qu'au début de Septembre : " non seulement on brûlait plusieurs cadavres à la fois, mais qu'on avait trouvé un nouveau moyen plus rapide pour faire disparaître les corps en malaxant les os".

Ces tentatives d'extermination de la dernière heure rappellent étrangement, sur une plus grande échelle, les exterminations des détenus au sortir des prisons de France , au moment de la Libération.

Le premier grand transfert de l'est vers l'ouest eut lieu le 18 Janvier 1945 : ce fut l'évacuation du camp d'AUSCHWITZ vers BUCHENWALD, vers ORANIENBURG, vers RAVENSBRUCK, vers BERGEN BELSEN en d'immenses convois, la plupart dans des wagons non couverts, par une température de moins 30°. Ce fut un véritable massacre. Dans le convoi

qui arriva au camp de MAUTHAUSEN, une centaine de cadavres étaient dans les wagons. Les pertes furent plus grandes encore pour le convoi de 1500 hommes emmenés à BUCHENWALD, où l'on déchargea des centaines de morts mêlés aux vivants. De grands convois de Juifs furent évacués à DACHAU dans les mêmes circonstances : ils allèrent par milliers alimenter les fours crématoires et les charniers ...

L'évacuation de NEUENGAMME, en Mars-Avril 1945, fut une des plus meutrières et où la volonté d'extermination fut des plus marquées. Un convoi de malades et de vieillards partit vers BERGEN-BELSEN, un autre vers SANDBOSTEL où les prisonniers du Stalag X B s'effrayèrent à tel point de l'état dans lequel étaient les déportés qu'ils arrivèrent à obtenir de les prendre en charge (voir rapport du Colonel ALBERT).

A la fin du mois d'Avril, les déportés qui restaient au camp et dans le Kommando furent évacués vers LUBECK au fur et à mesure de l'approche des Alliés. Ils étaient 12 à 13.000, dont 2.500 Français environ, qui furent embarqués sur plusieurs bâteaux et péniches. La majorité des Français se trouvaient sur le " CAP ARCONA ". Il semble que les mobiles des S.S. étaient l'extermination des déportés en Mer Baltique. Ils restèrent plusieurs jours enfermés dans les bâteaux, entassés dans les cabines et dans les cales. Chaque jour les cadavres étaient portés à quai. Ces soi-disant " bâteaux sanitaires " battaient pavillon à croix-gammée, et l'un d'eux au moins était armé. La préméditation était manifeste, puisque le 3 Mai 1945, lorsqu'après une provocation les navires furent bombardés et coulés, on vit des S.S. abattre les déport s qui essayaient de regagner la plage. Sur les 2.500 Français qui avaient été embarqués, on compte qu'il y eut

H5000-0119

à peine 500 rescapés, parmi ceux qui furent hospitalisés ensuite à LUBECK NEUSTADT, ARKHUG, la tuberculose, le typhus et la dysenterie firent de nombreuses victimes.

Sur les 500 déportés Français du kommando de BREME qui partirent vers SANDBOSTEL le 7 Avril 1945, 190 moururent d'épuisement et de faim en 6 jours de voyage.

L'évacuation du kommando d'USEDOM, en Poméranie, fut aussi dramatique, quoique à une moins grande échelle que celle de NEUENGAMME. Les déportés ont été évacués par péniches et probablement coulés. Même sort pour les nombreux déportés partis sur deux bâteaux le 1er avril 1945 de GOTTENHAFFEN; 6 jours de voyage sur un pont de bâteau, sans couverture, presque sans nourriture, puis 5 jours de train. Des indications semblables, caractérisées par leur monotonie , se retrouvent pour tous les principaux transfert de camps à cette époque .

Avant d'évoquer les meutrières évacuations de BUCHENWALD et des camps du sud, nous parlerons de BERGEN BELSEN qui fut le grand collecteur des malades, surtout à partir de Mars 1945 : on arrive au moment de la Libération à un effectif de 60.000 immatriculés dans le camp dont plus de 10.000 cadavres, la plupart anonymes . Au mois de Mars 1945, les femmes d' un kommando de RAVENSBRUCK, installé à BENDOR (Hanovre) dans les anciennes mines de sel - furent acheminées vers BERGEN BELSEN. " Vous allez être soignées dans un bon sanatorium ", disaient les S.S. Elles connurent comme les hommes l'interminable route à pied, jalonnée des cadavres de celles qui ne pouvaient suivre. Evoquez l'horreur de l'arrivée à BERGEN ; horreur du camp N°1 avec ses demi-cadavres errant et qui brusquement tombaient pour ne plus se relever. Elles couchèrent dehors, burent de l'eau polluée, furent

H5000-0120

dévorées de poux et exterminées par le typhus dans la proportion de 20 sur 100 (Doc.RAV.M.D.).

Les évacuations les plus dramatiques furent celles de BUCHENWALD et de ses kommandos. L'ensemble DORA-ELLRICH fut évacué dans les premiers jours d'Avril pour plusieurs directions : BERGEN-BELSEN, NORDHAUSEN, où avant même le bombardement du 4 Avril des centaines de déportés dont de nombreux français périrent, dans le garage où ils étaient parqués, de faim et de mauvais traitements. Les vides étaient constamment comblés par de nouvelles arrivées de DORA, WIENA, HARZUNGEN, ELLRICH.

Une des routes d'évacuation les plus tragiques fut celle que suivirent les déportés de l'ensemble des camps WIEDA, NIEXEREI, OSTERHAGEN, dépendant de DORA. CE convoi arriva à MEISTE, près de GARDELEGEN le 9 Avril 1945. 1500 personnes furent conduites dans un grand bâtiment situé à environ un kilomètre de GARDELEGEN, où elles arrivèrent le 11 Avril. Quelques prisonniers, dont un groupe de 35 Français, qui avaient réussi à s'évader, furent repris et exécutés. Quarante huit heures plus tard, les Américains arrivant à GARDELEGEN dénombrèrent 1016 corps qui avaient été détruits par le feu dans une grange. On estime que 150 à 200 détenus furent abattus dans les bois des alentours.

Des déportés furent brulés vifs dans l'usine de TECKLA au moment de l'évacuation de LEIPZIG.

H5000-0121

Et que dire de ce que sont devenus les déportés qui quittèrent ASCHERSLEBEN, autre kommando de BUCHENWALD :

Les déportés qui, par tous les moyens, essayèrent de se soustraire à BUCHENWALD aux évacuations de dernière heure échappèrent au sort le plus affreux. Nous n'évoquerons ici que le convoi parti le 8 Avril 1945 en direction de FLOSSENBURG. L'évacuation se faisait, partie en train, partie à pied, suivant les possibilités de circulation sur les voies ferrées. De BUCHENWALD à WEIMAR on compta it déjà 80 cadavres pour 8 kms. (Doc. BUC.M.D.). Les étapes à pied furent particulièrement meurtrières puisque les S.S. abattaient systématiquement tous les déportés qui ne pouvaient suivre. Les camarades essayèrent jusqu'à la limite de leurs forces, d'arracher les épuisés au massacre.

Ils restèrent peu de temps à FLOSSENBURG, d'où ils furent évacués vers la région de CHAM, en même temps que les détenus de FLOSSENBURG. Les localités de CHAM, FOSING, STAMBRIED, sont jalonnées de tombes de déportés, assassinés quelques heures avant la libération, enterrés sans qu'on ait relevé leurs numéros matricules.

A NEUNKIRCHEN-BALBIM, près de cent cadavres ont été ensevelis avec des matricules d'AUSCHWITZ, de BUCHENWALD et de FLOSSENBURG. Ainsi, certains déportés ont échappé au crématoire d'AUSCHWITZ, ont échappé au transfert de Janvier 1945 vers BUCHENWALD, ont échappé à l'évacuation du 8 Avril vers FLOSSENBURG, pour être abattus à quelques heures de la libération.....

H5000-0122

D'autres accomplirent en Allemagne un extraordinaire périple : telles certaines Françaises N.N. de RAVENSBRUCK , par exception jugées en France et condamnées à mort, qui séjournèrent dans une dizaine de prisons allemandes : COLOGNE, JHAUER, etc... Graciées, elles prirent le chemin de RAVENSBRUCK. En mars 1945, elles partirent pour MAUTHAUSEN, voyage dont nous n'avons plus à souligner l'horreur. Vers la fin du mois de Mars , les plus malades connurent le transport vers BERGEN BELSEN, l'arrivée dans les blocks surpeuplés et déjà encombrés de cadavres .Deux sur trois n'en sont pas revenues.

Le petit kommando de STASSFURT fut évacué le 11 avril 1945 et devait faire une marche de 450 Kms jusqu'à ANNABERG où les Russes délivrèrent les déportés . Des tombes françaises jalonnent en grand nombre la route d'évacuation de ce convoi : à MENENDORD, MORRENA, PBERAUDENHEIM; etc (- 31 STA 3).

On sait quel spectacle accueillit, à la libération de DACHAU, les troupes alliées et la Mission Française : des trains de cadavres sur une voie de garage.

Les kommandos de FLOSSENBURG eurent une évacuation particulièrement tragique. Du lundi 9 Avril 1945 jusqu'au 19 Avril, les S.S. effectuèrent des mas sacres parmi les déportés du kommando de BRADISKO. Ces massacres furent effectués de la façon suivante :

- Au moment de l'appel pour le travail , le commandement du camp fut passé à un lieutenant S.S. qui fit aligner les prisonniers par groupes de 100, en files de 5. Ils avaient l'ordre de marcher au pas

H5000-0123

H5000-0124

cadencé, de chanter en marchant et de rester strictement alignés. Un coup de feu retentit du village de TREBCHIM pour indiquer aux prisonniers qu'ils devaient se coucher immédiatement, la tête entre leurs bras. On entendit des rafales de mitraillettes . Tous ceux qui relevaient la tête furent abattus. Ordre fut donné de se relever et de reprendre la marche? Dix Français avaient été tués. La marche reprit vers le travail, toujours scandée de chants. La tuerie, selon le même processus, recommença les jours suivants.Le bilan de la journée du mardi 10 Avril fut de " Français. L'ordre de se coucher pour recevoir les rafales fut donné quatre fois. Enfin, le général du camp d'instruction S.S. donna ordre d'arrêter ces tueries, étant alarmé à la vue des cadavres trop visibles, tous entassés dans une même pièce et dont la hauteur atteignait le plafond(31 BRA.I)

Pour le kommando de JOHANGEORGENSTADT, l'évacuation dura du 16 au 28 Avril, en train et à pied. Le 22 Avril, les déportés passèrent leur journée à grelotter dans des gourbis non étanches, trempés de pluie, avec deux pommes de terre pour toute nourriture. Le 28 Avril de HICHAU à LUDENTZ, au cours d'une étape de 20 Kms en 4 heures, 35 évadés furent repris. Il en résulta 50 exécutions.

../...

.../...

H5000-0125

Sur le convoi de 800 déportés partis de JOHANGEORGENSTADT, moins de 100 arrivèrent à THERESIENSTADT, dont pas même 50 Français. Les révélations de deux Tchèques, évadés du convoi, ont permis de retrouver les fosses qui jalonnent les routes d'évacuation. D'autres fosses marquent la sortie d'ORANIENBURG vers SCHWERIN à travers la fôret de NEU-RUPPIN. Les exécutions atteignirent surtout les Français, placés en fin de colonne.

On peut passer tous les camps en revue : pour tous ceux qui furent évacués, on retrouvera les même détails horribles, tout déporté susceptible de retarder la marche du convoi étant immédiatement abattu.

Nous pensons qu'il sera possible de faire un jour une statistique sur les pertes en cours d'évacuation, dernier stade des sélections commencées dans les prisons de France, continuées dans les convois de déportation, puis suivies dans les camps de concentration.

H5000-0126

C O N C L U S I O N

-:-:-

H5000-0127

Nous rappellerons, en conclusion, quelques articles du règlement annexe de la Convention de LA HAYE du 18 Octobre 1907 et de la Convention Internationale de TOKIO de 1934 :

CONVENTION DE LA HAYE -

Article 50 : Aucune peine collective, pécuniaire ou autre ne pourra être édictée contre les populations à raison de faits individuels dont elles ne pourraient être considérées comme solidairement responsables.

CONVENTION INTERNATIONALE DE TOKIO -

Titre III - article 19 :

Les Hautes parties contractantes s'engagent, en outre, à observer les dispositions suivantes :

a) au cas où, à titre exceptionnel il paraîtrait indispensable à l'Etat occupant de prendre des otages, ceux-ci devront toujours être traités avec humanité. Ils ne devront sous aucun prétexte être mis à mort ou soumis à des châtiments corporels.

b) Les déportations hors du territoire de l'Etat occupé sont interdites, à moins qu'il ne s'agisse d'évacuations destinées, en raison de l'extension des opérations militaires, à assurer la sécurité des habitants.

. . . . . .

. . . . . .

L'Allemagne était présente à ces Conférences Internationales et avait accepté, en principe, leurs conclusions.

H5000-0128

En regard de ces textes, nous indiquerons simplement que :

- 100.000 juifs et

- 100.000 Politiques

ont été déportés.

A la fin du mois d'Août 1945, 12% seulement de ces déportés politiques sont rentrés et 1,5% des déportés raciaux.

Il est à noter que ces rescapés ont subi de tels chocs au point de vue pathologique que, dans un an, on déplorera encore la mort de 20% des rapatriés, conséquence à retardement de toutes les souffrances qu'ils ont endurées.

Nous avons suffisamment prouvé que tous les actes des Allemands vis à vis des vaincus furent le résultat d'une action Gouvernementale acceptée par tous. Sur un ordre de BERLIN, sur un désir d'HIMMLER, sur un signe de von KEITEL, l'appareil de mort s'ébranle : le Commandant de camp transmet, le kapo exécute, le médecin S.S. enregistre.

Tout aboutit au four crématoire. Quel réquisitoire serait plus éloquent que cette constatation ?

----------oOOo----------

H5000-0129

P I E C E S J O I N T E S

Graphique des convois de Déportés partis
en Allemagne entre le 1.1.44 et le 25.8.44. . . . . page 15

Photocopies du Registre de ROMAINVILLE
concernant les grandes exécutions à la suite
d'attentats des 22.10.41 -11.8.42 - 11.10.43 . . . . . page 23

Carte des Charniers de France. . . . . page 28

Carte des Camps de Concentration . . . . . page 45

Photocopie du Registre de BIRKENAU . . . . . page 69

Traduction d'un rapport adressé par les Commandants en Chef des Armées d'occupation au sujet de la politique intérieur des pays occupés.

Ces traitements exercés contre le Juifs de Pologne, de l'aveu même d'un responsable allemand, rendent tristement plausibles les horreurs perpétrées en France et dans les camps.

-:-:-:-:-

H5000-0130